

DÉCEMBRE 2020

DONZENAC

BIEN DANS MA COMMUNE, BIEN DANS MA VIE



SOMMAIRE



PAGE 1

LE MOT DU MAIRE

PAGES 2 & 3

JUMELAGE

Les mots de Wolframs-Eschenbach et Riche

PAGES 4 À 7

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Présentation et synthèses des conseils

PAGES 8 À 13

LA VIE LOCALE

Les informations relatives à la vie locale cette année, (budget, impôts, ratios et dette, urbanisme, sirtom, OPAH, PLU, état-civil)

PAGES 14 À 21

ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

Informations relatives à l'école et au centre de loisirs

PAGES 22 & 23

L'ABRI DU TEMPS

Informations relatives à l'EHPAD

PAGES 24 & 25

SOLIDARITÉ, MÉDAILLES ET LABEL

Actions COVID 19, Promotions 2020, Village-Etape

PAGES 26 À 29 & 57

PATRIMOINE

Les Rubans du Patrimoine, Les Cordeliers, Tournage

PAGES 30 À 35

LES PROJETS

Budget Participatif, gendarmerie, caserne des pompiers, Route de Rond, fibre

PAGES 36 À 49

VIE ASSOCIATIVE

Textes et images fournis par les associations

PAGES 50 À 56

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs, stationnement, entreprises et infos utiles

LE MOT DU MAIRE

Yves Laporte

Chers amis,

Nous avons souhaité adopter cette année une nouvelle présentation du bulletin municipal, dont la formule était inchangée depuis 25 ans. Nous l'avons voulu plus lisible et mieux illustré. Et nous avons aussi voulu, par-là, symboliser l'arrivée d'une équipe municipale renouvelée, tournée vers l'avenir, confiante dans la capacité de notre commune d'y trouver sa place.

L'année 2020 a été une année d'épreuves. Pandémie, confinement, déconfinement, reconfinement, ces longs mois d'une situation sidérante, violente parfois, inédite en tout cas, Donzenac les a vécus, comme l'ensemble du pays, en faisant face.

Nous avons connu un grand élan de solidarité, notamment à l'égard des plus fragiles, des personnes isolées, et des résidents de l'EHPAD dont il faut saluer la gestion exemplaire.

Pendant les huit semaines du premier confinement, les bénévoles ont été très actifs, les services de la Mairie disponibles, l'entraide a pleinement fonctionné.

Merci à tous et pour tout.

Le bulletin municipal 2020 reflète hélas une année où les rencontres et les manifestations ont été réduites voire inexistantes. Mais il est l'occasion pour la nouvelle équipe municipale de se présenter et de remercier chaleureusement les électeurs pour leur soutien dans un contexte difficile. Elue le 15 mars dernier, définitivement mise en place seulement le 23 mai, elle a dû rapidement voter son premier budget, qu'elle a voulu proactif, avec un niveau d'investissement important en appui à l'économie locale.

Dans une situation où beaucoup d'entreprises souffrent, où certaines disparaissent, nous devons garder à l'esprit les atouts intacts de notre commune. La qualité de notre école, le développement prometteur des zones d'activité, l'arrivée de la fibre dans le courant de l'année prochaine, le renouvellement de notre label « village-étape » sont autant de motifs d'espoir au-delà de la pandémie.

Le prix régional des « Rubans du Patrimoine » obtenu pour la restauration du clocher, emblème de notre commune, est une marque de reconnaissance prestigieuse. Il vient aussi récompenser la patience et la compréhension avec lesquelles les Donzenacois ont supporté les nuisances de ce chantier durant les deux dernières années de travaux.



La réussite de cette restauration témoigne du savoir-faire de tous les compagnons des différents corps de métier, qui ont gagné notre admiration.

La fierté de notre patrimoine est un des éléments qui doivent nous réunir. Mais notre histoire ne nous a pas seulement légué des monuments. Elle nous a aussi légué des valeurs que nous devons conserver et réaffirmer.

Notre pays a été cette année encore, à plusieurs reprises, la victime d'un terrorisme odieux. Dans le seul mois d'octobre, nous avons vu un professeur assassiné pour avoir enseigné la tolérance, et trois personnes assassinées pour avoir fréquenté une église. Face à ces crimes qui laissent sans voix, nous devons ensemble rester fidèles à notre héritage humaniste et combattre sans faiblesse la barbarie.

Après de telles épreuves, je forme le vœu que l'année 2021 voie la fin de la crise sanitaire et soit une année de renouveau où nous pourrions retrouver un lien social fort dans de nombreuses activités, où la vie associative aura repris dans l'intérêt de tous et en particulier de nos jeunes, où l'économie locale se redressera avec la réouverture de nos commerces et de nos restaurants qui font la vitalité de notre commune, où de nouveaux professionnels et artisans viendront s'installer en particulier sur nos zones.

Ayons confiance dans l'Avenir.

Je vous souhaite une excellente année 2021 dans la santé.

WOLFRAMS-ESCHENBACH

Bavière



Chers amis de Donzenac,

A la fin de cette "année catastrophique 2020", je voudrais vous envoyer les salutations de solidarité de votre ville jumelle.

Comme presque partout en Europe, le thème de la pandémie de la Corona est présent dans notre ville depuis la mi-mars de cette année. Après le "lock-down", qui a duré plus de deux mois et demi jusqu'à la fin mai, nous étions heureux que la vie soit revenue dans notre petite ville. Nous sommes sortis relativement indemnes de cette première vague de la pandémie à Wolframs-Eschenbach.

Malgré la pandémie, nous avons continué à poursuivre nos objectifs et nos plans dans la ville des années pré-



cédentes et ce printemps, nous avons commencé à construire une nouvelle garderie pour les enfants près de nos installations sportives et de notre école.

Elle devrait ouvrir en 2022 et accueillera environ 200 enfants âgés de 1 à 6 ans.

En outre, nous avons commencé à aménager 60 nouveaux terrains à bâtir en raison de la demande toujours élevée de terrains à bâtir.

Je voudrais également vous parler de notre boulangerie municipale, que nous avons ouverte à la mi-septembre 2020 après un temps de préparation d'environ 6 mois et que nous exploitons en tant que ville. Nous avons décidé de prendre cette mesure extraordinaire, car malheureusement aucun autre opérateur n'a pu être trouvé malgré des recherches intensives.

Depuis quelques semaines, nous sommes déjà dans la deuxième vague d'infection et la vie publique a dû être arrêtée à nouveau à cause de l'infection. Néanmoins, je suis convaincu qu'un vaccin efficace sera disponible dans quelques mois et que nous pourrons lentement mais sûrement reprendre notre vie habituelle.

Je serais également particulièrement heureux si nous pouvions reprendre nos échanges, que nous menons maintenant avec beaucoup de succès depuis plus de 20 ans.

Nous avons regretté l'absence de rencontres en 2020 et j'espère que nous pourrons bientôt fêter le 20e anniversaire de notre partenariat étroit.

Chers amis, à la fin de mes vœux de Noël, je vous souhaite, également au nom du 2e maire Johann Schlackl et du président du comité de jumelage Pit Dichter, avant tout, de rester en bonne santé et je tiens à remercier tout particulièrement Yves et tous les membres du Comité de Jumelage pour cette longue et profonde amitié.

Au nom de tous les citoyens de Wolframs-Eschenbach, je vous souhaite également un joyeux Noël malgré ces temps difficiles et j'espère vous revoir l'année prochaine en 2021.

Je vous salue tous très chaleureusement

Michael Dörr,
Maire

COMMUNE DE RICHE

Moselle



Mon cher Yves,

Chers amis Donzenacois, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux, voici que se termine cette année 2020, une année qui va laisser des traces, psychologiques, sanitaires, économiques, des familles touchées par la maladie, mais aussi par le deuil.

La vie de tous perturbée, socialement, scolairement, culturellement et économiquement.

Le confinement lié à la pandémie de la COVID 19 nous a fait vivre des moments pour lesquels aucun d'entre nous n'était préparé.

La crise sanitaire a montré comment en quelques semaines seulement le monde entier a été boule-



versé. Le phénomène était inattendu, les conséquences et l'évolution, inconnues, la gestion de cette crise pose questions...

Heureusement, il y a eu cette solidarité envers les soignants, et les gens en première ligne qui devaient continuer à travailler, solidarité également entre les départements moins touchés et qui ont permis l'évacuation de malades du Grand Est, sans oublier les pays frontaliers.

La réponse à cette crise ne doit pas être identitaire et ne doit pas provoquer le repli sur soi.

Notre jumelage se doit d'accentuer ce qui fait sens, ce qui nous rassemble, notre passé historique pendant cette seconde guerre mondiale, nos parcours variés, nos différences de territoires, nos cultures régionales.

Nous nous devons de continuer et de renforcer ce lien entre nos communes et par-delà entre nos habitants.

Et pour concrétiser tout cela, je souhaite pouvoir réaliser une fois de plus en 2021, un voyage avec les enfants des écoles de Riche à qui nous ferons découvrir Donzenac et la Corrèze.

.... à très bientôt donc.

Je formule l'espoir que vous tous, vos familles, vos amis et tous ceux qui vous sont proches, ayez échappé à ce virus et à ses conséquences et je vous dis au nom de l'ensemble du Conseil municipal de la commune de RICHE, au nom de l'ensemble de ses Administrés et en mon nom personnel,

Bonne et heureuse année 2021 à Toutes et à Tous.

Robert FORÊT,
Maire

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections municipales de mars 2020, le conseil municipal a été largement renouvelé. Seule liste en lice, l'équipe conduite par **Yves Laporte**, maire sortant, l'a emporté, dans un contexte particulier du fait de la pandémie de Covid-19 : un premier dossier d'ampleur pour les nouveaux élus, qui ont pu fort heureusement s'appuyer sur les compétences et l'expertise des « anciens » encore présents !



Yves Laporte
Maire de Donzenac



Yolande Valadas, 1ère Adjointe
Commissions « Finances et Budget », « Vie scolaire »



Jean-François Chevreuil, 2ème Adjoint
Commissions « Finances et Budget », « Aménagement, Travaux, Sécurité-Accessibilité », « Cadre de vie, Environnement, Agriculture »



Pauline Dutoit, 3ème Adjointe
Commissions « Cadre de vie, Environnement, Agriculture »



François Sicard, 4ème Adjoint
Commissions « Finances et Budget », « Cadre de vie, Environnement, Agriculture », « Communication »



Annette Conjat, 5ème Adjointe
Commissions « Finances et Budget », « Vie scolaire », « Animation »



Fabrice Reparât, 6ème Adjoint
Commissions « Finances et Budget », « Aménagement, Travaux, Sécurité-Accessibilité »

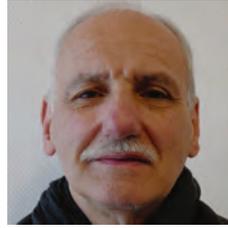
Conseillers Municipaux remplaçants :

Sandrine Poisson
Valentin Roux



Michelle Dumas
Conseillère municipale
déléguée à la Vie associa-
tive et aux Jumelages

Commissions « Vie scolaire »,
« Vie associative et Jumelages »,
« Animation »



Joël Fantou
Conseiller municipal délé-
gué à l'Animation

Commissions « Aménagement,
Travaux, Sécurité-Accessibilité »,
« Cadre de vie, Environnement,
Agriculture », « Animation »



A. Chantalat-Doulcet
Conseillère municipale délé-
guée à l'Enfance-Jeunesse

Commissions « Aménagement,
Travaux, Sécurité-Accessibilité »,
« Cadre de vie, Environnement,
Agriculture », « Vie scolaire », « Vie
associative et Jumelages »



Alain Fronty
Conseiller municipal délé-
gué aux Bâtiments

Commissions « Finances et Bud-
get », « Aménagement, Travaux, Sé-
curité-Accessibilité »



Ciara O'Carroll
Conseillère municipale

Commission « Aménagement, Tra-
vaux, Sécurité-Accessibilité »



François Burgevin
Conseiller municipal

Commissions « Aménagement,
Travaux, Sécurité-Accessibilité »,
« Communication »



Claire Farigoule
Conseillère municipale

Commission « Cadre de vie, Envi-
ronnement, Agriculture », « Vie sco-
laire »



Thierry Laroze
Conseiller municipal

Commissions « Aménagement,
Travaux, Sécurité-Accessibilité »,
« Cadre de vie, Environnement,
Agriculture »



Pascale Crunelle-Roche
Conseillère municipale

Commissions « Aménagement,
Travaux, Sécurité-Accessibilité »,
« Animation »



Laurent Pouch
Conseiller municipal

Commission « Aménagement, Tra-
vaux, Sécurité-Accessibilité »



Evelyne Griffon
Conseillère municipale

Commissions « Aménagement,
Travaux, Sécurité-Accessibilité »,
« Cadre de vie, Environnement,
Agriculture », « Communication »



Michel Monteil
Conseiller municipal

Commissions « Cadre de vie, Envi-
ronnement, Agriculture », « Com-
munication »



Nicoletta Dufour-Laridan
Conseillère municipale

Commissions « Cadre de vie, Envi-
ronnement, Agriculture », « Vie as-
sociative et Jumelages », « Anima-
tion »



Daniel Canou
Conseiller municipal

Commissions « Aménagement,
Travaux, Sécurité-Accessibilité »,
« Cadre de vie, Environnement,
Agriculture »



Rozalia Deyzac
Conseillère municipale

Commissions « Aménagement,
Travaux, Sécurité-Accessibilité »,
« Communication »



Louis Besanger
Conseiller municipal

Commissions « Agenda 21 »,
« Animation », « Communication »

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Au fil des délibérations

Les conseillers élus lors du scrutin du 15 mars 2020 ont finalement pu se réunir le 23 mai pour installer le nouveau Conseil municipal. Un délai imposé par la crise sanitaire.

Yves Laporte a été élu maire à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix). La nouvelle équipe s'est mise en ordre de marche (commissions, délégations, élus de secteurs...) pour traiter les dossiers en attente et en projet.

En tête, le budget primitif de 2020 de 5,7 millions d'euros dont 3 millions d'euros en investissements, le budget participatif, la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers, les travaux de voirie, l'organisation du stationnement au centre-bourg... Pour tous ces sujets, lire pages suivantes.

En outre, divers dossiers ont été examinés au cours des 7 réunions du Conseil municipal tenues depuis mai.

Les zones d'activités s'agrandissent.

Après Escudier 1, Escudier 2 va bientôt afficher complet. D'une part le logisticien du froid TFE va construire un nouveau bâtiment de 5 000 mètres carrés (une centaine d'emplois créés) et, d'autre part, une entreprise toulousaine prévoit l'achat des autres terrains disponibles. Son implantation devrait générer une soixantaine d'emplois. Au sud du bourg, une fois la modification du PLU actée, une petite zone artisanale et commerciale, complémentaire des activités présentes dans le bourg, verra le jour à Bourgeolles dans le prolongement d'Intermarché.

API garde la restauration scolaire.

Le précédent contrat arrivant à échéance le 30 octobre, la commune a lancé une consultation en vue d'attribuer à un prestataire la restauration scolaire et périscolaire. Seule en lice, la société API Restauration a été reconduite, après négocia-

tion, et jusqu'en juin 2023. Les exigences de la loi Egalim entraînent une légère augmentation des tarifs en 2021. Rappelons que la commune prend à sa charge la moitié du prix des repas.

Moderniser le camping.

Après avoir ouvert en 2020 une aire de 32 places pour les camping-cars, la commune envisage la rénovation du terrain de camping lui-même. Un audit a été commandé en ce sens à la société Tourisme Evolution. Il doit déterminer et chiffrer plusieurs options. L'urgence porte sur la rénovation du bâtiment d'accueil, la construction de nouveaux sanitaires communs conformes aux normes actuelles, l'entretien des chalets. Ceci avec l'impératif de conserver un prix raisonnable pour les touristes.

En cas de crise.

Depuis 2005, à la suite de la tempête de 1999, Donzenac

s'est dotée d'un plan communal de sauvegarde pour agir en cas de crise de toute nature (climatique, accidentelle, sanitaire...) Ce plan est en cours d'actualisation

Travaux au parc des sports.

Un chantier est en cours dans le bâtiment de l'ancienne piscine afin d'y créer un clubhouse pouvant être utilisé par les associations mais aussi par l'accueil de loisirs pour les ados durant les vacances scolaires.

L'ex-bassin de la piscine est devenu un terrain de Foot 5. Le terrain d'honneur de football a été entièrement clôturé.

Chantier en vue aussi au tennis couvert, victime d'infiltrations d'eau par le toit.

Les délibérations peuvent être consultées dans leur intégralité sur le site :

donzenac.correze.net

et sur l'application (iOS, Android) IntraMuros.

EN CHIFFRES

2718

C'est le nombre d'habitants de Donzenac selon le dernier recensement.

1 570

C'est le nombre de nuitées enregistrées (au 30 septembre) à l'aire « Camping-Car Park » ouverte en 2020. Le cap des 1700 nuitées devrait être dépassé sur l'année.

937

C'est le nombre de visiteurs accueillis l'été 2020 à l'antenne de Donzenac de l'Office de tourisme du Pays de Brive.

Elle était installée à l'entrée de la médiathèque Claude Peyraud et tenue à tour de rôle par une douzaine de Donzenacois(es) bénévoles.

40,6

C'est, selon le dernier PLU, la superficie en hectares des terrains de la commune éligibles à des constructions à vocation économique. Il s'agit principalement de la zone d'Escudier et de celle de Donzenac-Ussac, zones portées par l'agglomération de Brive.

BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Notre BP 2020
Charges à caractère général	29,69%
Charges de personnel	38,52%
Participations et subventions	3,51%
Intérêts de la dette	1,70%
Provisions	0,76%
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	25,82%
2 640 228,41 €	

RECETTES	Notre BP 2020
Recettes fiscales	55,00%
Dotations et subventions de participation	19,96%
Autres produits	17,73%
Excédent antérieur reporté	7,31%
2 640 228,41 €	

Autofinancement

DEPENSES	Notre BP 2020
Restes à réaliser de 2019	1,88%
Déficit antérieur reporté	24,72%
Remboursement capital des emprunts	8,62%
Nouvelles opérations d'investissement	64,78%
3 054 923,88 €	

RECETTES	Notre BP 2020
Autofinancement	22,31%
Restes à réaliser de 2019	6,48%
FCTVA, Subventions, Taxe d'Aménagement	37,80%
Affectation résultat de fonctionnement 2019	20,12%
Emprunt	3,27%
Prêt relais TVA	10,02%
3 054 923,88 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPOTS LOCAUX RATIOS ET DETTE

LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2020

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES

Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2019	Taux 2020	Evolution 20/19
Commune	Commune	19,57	19,57	0%
Conseil Départemental	Département	21,35	21,35	0%
TiEOM (part fixe)	Sirtom	5,57	5,63	1,08%

TAXE D'HABITATION

Taux égal à 2019 pour ceux qui ne sont pas encore exonérés.

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES

Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2019	Taux 2020	Evolution 20/19
Commune	Commune	94,16	94,16	0%
CAB Brive	CAB Brive	5,9	5,9	0%

Il convient de préciser que les valeurs locatives cadastrales - servant de bases pour les impôts locaux - ont été revalorisées de 1,2 % lors du vote de la loi de Finances 2020

Taux impôt inchangé en 2020

LES RATIOS FINANCIERS

Ratios	En € / par habitant pour la catégorie démographique			
	Donzenac	Données CA 2019		
		Corrèze	Limousin	France
Dépenses réelles de fonctionnement / population	721	818	707	717
Produits des impositions directes / population	363	408	392	395
Recettes réelles de fonctionnement / population	901	1050	879	898
Dépenses d'équipement brut / population	729	332	303	368
Encours de la dette / population	585	832	669	703
DGF / population	147	153	159	146

LA DETTE LONG-TERME DU BUDGET COMMUNAL

Exercice	Capital restant dû au 01/01	Détail annuité		Annuité	Capital restant dû au 31/12
		Capital	Intérêts		
2020	1 586 930,84	151 586,64	41 277,09	192 863,73	1 535 344,20
2021	1 535 344,20	159 714,71	38 043,30	197 758,01	1 375 629,49
2022	1 375 629,49	157 421,93	35 455,71	192 877,64	1 218 207,56

Emprunt de 100 000 € en 2020

Au 1er janvier 2020, la capacité de désendettement de la commune par rapport à sa Capacité d'Autofinancement Brute (CAF) est de 2,77 années (moyenne de 3,57 années au niveau départemental, et de 3,81 années au niveau national - données CA2019).

URBANISME

ACTES D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme déposés	Permis de construire déposés	Permis de démolir	Déclarations de travaux	Renseignements d'urbanisme	Total
2019	25	22	1	53	78	179
2020	18	23	2	38	72	153

Malgré les confinements et l'arrêt des services administratifs (17 mars - 11 mai), le nombre de PC n'a pas chuté.

CERTIFICATS D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme négatifs instruits	Certificats d'urbanisme positifs instruits	Total
2019	11	14	25
2020	1	17	18

Le nombre de CU reste élevé

AUTORISATIONS : REPARTITION PAR NATURE

Années	Habitations	Bâtiments divers	Piscines	Rénovation de façades	Panneaux photovoltaïques
2019	15	10	3	4	5
2020	13	9	6	10	3

La rénovation de façades bénéficie de l'opération OPAH-RU très opportune pour un environnement amélioré

Mme Nadine Brunerie est à la disposition des administrés, pour tous renseignements d'urbanisme, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 05 55 85 64 46

RAPPEL : La couleur blanche pour les volets ou menuiseries extérieures, sols, liners, pierres, est proscrite dans toute la commune (règlement du PLU) et toute modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable. (Si la surface est supérieure à 5m²)



SIRTOM

Extension et mise aux normes de sécurité de la déchèterie du Gaucher. Une plateforme pour les végétaux permettra aux nombreux utilisateurs le dépôt au sol facilitant le déchargement sans risque. De même, l'accès est amélioré grâce à une rampe d'accès permettant une circulation à sens unique (entrée - sortie différenciées). Tous les exutoires sont désormais à la disposition des habitants par une voie unique.

OPAH



L'OPAH est un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat mis en place sur l'ensemble du territoire de l'Agglo en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

L'OPAH-RU est un dispositif d'aides renforcé couvrant certains secteurs spécifiquement identifiés. A donzenac, il s'agit du bourg et du village de Travassac. La condition pour la mise en place de ce dispositif est que la commune abonde les aides de la CABB et de l'ANAH.

Pour 2019/2024, l'enveloppe budgétaire allouée par la commune s'élève à 100 750 €.

Coordonnées

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat - Agglo de Brive Immeuble Consulaire - 6ème étage - 10 av du Général Leclerc - 19100 Brive - 05 55 74 08 08

Madame Sabine Valente assure des permanences les jeudis sur rendez-vous à la Mairie de Donzenac. Prochaines dates prévues : 14 janvier, 18 février, 18 mars.

EN CHIFFRES

6 dossiers notifiés par l'ANAH en 2020 dans le cadre de l'OPAH

- 3 dossiers Sérénité
- 1 dossier Agilité
- 2 dossiers Autonomie

Financement

- Montant des travaux HT : 73 050,09 €
- Subventions ANAH : 35 222,46 €
- Subventions CABB : 5 521,02 €
- Subventions Commune : 2 000 €

Les permanences en 2020

- 5 dates de permanence
- 8 rendez-vous
- 4 pour le RU et 4 pour le DC
- 1 PB en RU

Dossiers aides communales 2020

- 4 dossiers notifiés :
- 1 dossier aide à la rénovation des vitrines commerciales
- 2 dossiers aide à la rénovation des façades
- 1 dossier prime en faveur d'une acquisition à titre de résidence principale
- Montant subvention : 12 516 €

PLU

Par délibération du 12 juin 2020, le Conseil Municipal a prescrit la modification du PLU de Donzenac pour permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUX sur le secteur du Pont de l'Hôpital. Cette ouverture à l'urbanisation répond à la volonté de dé-

velopper l'activité commerciale et artisanale du secteur, dans un souci de complémentarité avec l'offre existante sur la commune. De plus, la zone comprend actuellement des entreprises ayant des besoins de développement pour leur activité.

L'ouverture à l'urbanisation viendra ainsi favoriser leur pérennité. Le dossier va faire l'objet d'un avis des Personnes Publiques Associées (dont les services du Préfet) et de l'Autorité Environnementale.

Mariages

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de

Pascal, Noël, Henri SOUBRENIE et Laurence, Janine TOBIA le 11 juillet 2020

Bruno DUMOND et Sandrine, Martine, Viviane MOINIAC le 22 août 2020

Richard, Jean, Guy BOUDESSEUL et Hélène, Marie-Noëlle, Josiane DRUILHE le 10 octobre 2020

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de

HAMED Adam, Philippe

né le 22/01/2020

Le Gaucher

VAUDOU Esteban, Alexandre

né le 27/01/2020

10 chemin de la Croix

VAUDOU Valentine Gaëlle

née le 27/01/2020

10 chemin de la Croix

COURTY Enola

née le 13/03/2020

34 avenue du Salavert

LEDOUX Flora, Jeanne

née le 23/03/2020

19 rue du Foyer

CHAFINO Samuel, Antonio

né le 08/04/2020

910 chemin des Murs de Pierre
Mazières

WOILLARD Nathan, Thomas

né le 26/04/2020

300 chemin des Quatre vents

MAUGEIN Charlie, Paule

née le 26/04/2020

10 rue du Tour de Ville

DAURE Jade, Sandrine, Virginie

née le 03/05/2020

165 rue du Chassang

CHANEL GRANCHO-GONCALVES

Nathan, Nolhan

né le 15/05/2020

54 rue du Tour de Ville

YUSTE MAS Timéo

né le 15/05/2020

Rue des Trois Fermes – Espeyrut

CUSSINET Jana

née le 15/05/2020

Gandoulène

SÉGALAT Romy, Paloma, Urielle

née le 23/05/2020

18 rue du Tour de Ville

LATOURNERIE Lohan

né le 25/05/2020

390 route de Saint Viance

SIMANIVA LYOUBI Wussel, Driss

né le 01/07/2020

135 rue du Chassang

GUILLOT Valentin, Jacques, François

né le 23/07/2020

4 rue René Cassin

ALEJO Helena

née le 07/08/2020

200 chemin d'Aliénor

LARUE Louise

née le 08/08/2020

7 rue René Cassin

ALGAY Émile

né le 15/09/2020

Grand Roche

VIDALIE Gabriel

né le 22/09/2020

35 rue du Château

BESSE Martin

né le 10/10/2020

450 rue Jean Monnet

CARRICO Justine

née le 18/10/2020

135 rue Pierre Blanche

PEUCH Aaron, Désiré

né le 25/10/2020

20 allée du Maumont

DANDALEIX Thaïs, Lola

née le 30/10/2020

25 impasse de la Borie
Pierre Blanche

LATOURNERIE Ambre, Recka

née le 04/11/2020

3 route de Rond

CALISTE Elio

né le 10/11/2020

31 rue de Fontanges

GERARD Nateo, Lucien

né le 22/11/2020

Le Martel



Décès

***Nous présentons nos sincères
condoléances et nos sentiments de sympathie
aux parents et amis de***

CHEZE Raymond, Jean-Paul, le 9 décembre 2019
POUJOL Maurice, le 28 janvier 2020
CABET René, le 8 février 2020
RAYNAL née MORTEYROL Lucienne, le 21 février 2020
MALEYRIE née JARRIGE Léa, le 21 mars 2020
BESSE Jean-Claude, le 23 mars 2020
BELLETT Hervé, Fernand, Marcelin, le 24 mars 2020
CHASTANG Fernand, le 29 avril 2020
JOURNO née MARNEUX Ginette, le 15 mai 2020
JALINAT née DOULCET Marie-Thérèse, le 21 mai 2020
HUIN Raymond, Charles, Jean-Marie, le 19 juin 2020
CONEJERO Paul, Lucien, le 16 juillet 2020
LAPOUGE Roger, le 26 juillet 2020
***ANDRIEUX née PENAUD Denise Marie Colette,
le 28 juillet 2020***
MAZALEYRAT Fernand, le 30 juillet 2020
FLEURAT née MALLEVERGNE Berthe, le 17 août 2020
***MOURET née GOUËL Martine, Françoise, Lucienne
le 3 septembre 2020***
VERMAND Mickaël Louis Gilles, le 7 septembre 2020
GÉNOIS née BERGEAL Marie Renée, le 22 octobre 2020
CRAMIER Pierre, Henri, Robert, le 26 novembre 2020
LESCURE Jacques, Henri, Jean, le 27 novembre 2020

***Décès survenus à la Maison de Retraite ou de
personnes extérieures à la commune :***

DUMONT Henri, le 31 octobre 2019
LAJOUX née LAFON Jeanne, Georgette, le 9 janvier 2020
CHASTANET Jacques, le 15 janvier 2020
FAURIE née CHANOURDIE Alice, le 24 janvier 2020
***BORIE née CHASSAGNE Véronique, Marie, Marguerite
le 29 février 2020***
VAIGOT née FABIL Yvette Monique Blanche, le 30 mars 2020
LEGER née ZERROUCK Marie Hermina, le 11 avril 2020
ZIMMERMANN née DEBIARD Christiane Marie Eva, le 13 avril 2020
PÉCHADRE née SALVAT Annette, Marthe, le 22 avril 2020
MARTY née MAURY Marie-Louise, le 21 mai 2020
AGNOLA née ARATI Thérésine, le 29 mai 2020
FROIDEFOND née BESSE Antoinette, le 5 juillet 2020
EYROLLE née GRELOT Andrée, le 10 juillet 2020
MARTY Léo Julien, le 25 juillet 2020
BOURG née MARZOLI Virginia, le 6 août 2020
JÉSUS née PIHAIN Paulette Juliette Marie-Josèphe, le 11 août 2020
***LOBO AGUADO née MANERO BUISSON Marie Luisa,
le 3 septembre 2020***
MAGNAC née GORSE Marie Françoise Simone, le 2 octobre 2020
PERGUET née DOUCET Maryvonne Andrée, le 4 novembre 2020
DESPREZ Maurice, Mitille, le 23 novembre 2020

C'est avec émotion et une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Jacques Lescure suite à une longue maladie. Après des études au Lycée Cabanis et l'obtention de son diplôme de Docteur en pharmacie à Paris, il exercera à Montmorency dans la région parisienne. Mais sa fidélité à ses racines l'amènera à séjourner fréquemment à Donzenac et à s'intéresser à la vie locale. L'urbanisation de la partie Nord-Ouest nécessitait un bassin de rétention dans ses terrains (route de la gare). Spontanément, il a proposé de les céder gratuitement dans le seul but de permettre la construction de nouvelles maisons sur le plateau. Il était très fier de la réussite professionnelle de ses enfants et petits-enfants à qui il a transmis son attachement pour Donzenac. Nous présentons à la famille et ses amis nos sincères condoléances.

L'ÉCOLE



Moment festif à l'école autour de la galette qui crée des souvenirs et rythme l'année.

L'année passée restera marquée par la longue période de confinement qui a éloigné les enfants de l'école. Grâce à l'investissement des parents et des enseignants, les enfants ont pu poursuivre leurs apprentissages avant de retrouver le chemin de l'école en mai ou en juin.

Cette rentrée de septembre 2020 était très attendue et a permis le retour à l'école de tous les élèves dans les meilleures conditions au vu du contexte sanitaire.

L'enthousiasme de se retrouver et de découvrir leur nouvelle classe étaient grands, la motivation et l'envie d'être ensemble savourées par chacun.

Si tous les projets engagés ou prévus l'an passé, n'ont pu être menés à terme, tous ont hâte de s'engager dans ceux programmés cette année ; ils motivent et offrent des objectifs plein d'espoir et de plaisirs partagés.

Les projets pédagogiques impulsés pour cette année scolaire 2020-2021 sont variés et dans la

continuité des actions engagées ; ils concernent les différents domaines :

Vivre ensemble, Sport, Piscine, Musique, Environnement, Patrimoine, Art, Histoire, Littérature, Anglais, Maths, Sciences, Actions de prévention.

Trois autres projets tout particuliers vont être déployés au cours de l'année avec l'aide financière de la municipalité, de la DRAC et du département et du rectorat.

Les classes de CE1 et de CM1 vont partir en classe de découverte à La Martière sur l'île d'Oléron, un séjour qui promet découvertes et souvenirs uniques.

Les élèves de CM1 et CM2 vont pouvoir mener un projet de danse de création avec la Compagnie Koubi.

Les élèves des classes de CM2 vont poursuivre le travail à la découverte de l'ardoise, un patrimoine communal unique qu'ils vont apprendre à mieux connaître. Le travail avec un artiste plasticien devrait

permettre de concrétiser une production que nous essaierons de partager.

Ils seront des supports motivants aux apprentissages. Ils permettent à chacun de s'investir, d'exprimer ses potentialités et de développer au mieux ses compétences. Ils donnent des expériences d'ouverture au Monde et de Vivre ensemble et contribuent à l'épanouissement.

Les différentes actions dont bénéficient les enfants de l'école se font grâce au soutien humain et financier de la municipalité et de l'ensemble des parents que toute l'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement.

A noter : pour ne pas créer de regroupements de personnes, la vente de sapins comme le loto dans son calendrier et sa forme habituelle n'auront pas lieu.

Nous nous retrouverons, nous l'espérons au plus vite, autour d'évènements à partager.

Pour retrouver les actualités de l'école, vous pouvez consulter le blog de l'école à l'adresse : <https://blogsenclasse.fr/19-donzenac-ecole>

L'école, par le biais de toutes ses initiatives en faveur du sport et de la citoyenneté, est labellisée « Génération 2024 ».

En juin 2020, les élèves de CM2 ont reçu le 1er prix du défi «Imagine tes jeux».

Le trophée et autres récompenses leur ont été remis par le comité olympique de la Corrèze et d'autres autorités et élus. Félicitations pour ce bel investissement.

Films réalisés à voir sur le blog de l'école (cf. juin 2020).

L'école de Donzenac compte 250 élèves, répartis comme suit :



Classe de TPS-PS-MS

Mme Katia LATREILLE

ATSEM Mme Maria Lavaux

26 élèves

Classe de MS

Mme Anne DUFOUR
ATSEM Mme Véronique Bugeat
27 élèves



Classe de GS

Mme Michèle HEBTING
ATSEM Mme Arlette Boule
24 élèves



Classe de CP

Mme Tiffany AUCONIE
16 élèves





Classe de CP

Mme Sophie BATAILLE

16 élèves



Classe de CE1

M. Frédéric LAGARDE

20 élèves



Classe de CE1-CE2

Mme Justine CABIROL

19 élèves

Classe de CE2

Mme Céline PESTOURIE
22 élèves



Dispositif ULIS

Mme Sandrine LAURENT
10 élèves



Classe de CM1

Mme Faustine GOUTAS
18 élèves





Classe de CM1

Mme Laure SCLAFER
18 élèves



Classe de CM2

Mme Aurélie LAVERGNE
20 élèves



Classe de CM2

Mme Valérie RUFINO
24 élèves

ENFANCE JEUNESSE

L'année des défis

Tout en continuant à accueillir enfants et parents avec bienveillance et dans la bonne humeur, l'ALSH a lui aussi fait face à la crise sanitaire, et a pu montrer sa réactivité et ses capacités d'adaptation.

Un service opérationnel durant toute la crise

Dès le début du confinement, l'équipe s'est pleinement mobilisée pour assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires, que ce soit les jours d'école ou pendant les vacances de printemps. Un investissement qui a demandé un important travail d'organisation pour suivre l'évolution des protocoles sanitaires : achat de matériel, aménagement des locaux, ... tous les agents sont restés disponibles et ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation.

La structure a même ouvert les portes du service aux enfants de communes environnantes dont les parents étaient mobilisés professionnellement pendant les vacances de printemps.

Mais au-delà de ces aspects organisationnels, l'écoute, l'accompagnement des enfants et des familles, le maintien d'une atmosphère chaleureuse et rassurante... ont été essentiels. Des liens différents se sont créés et perdurent.

Le déconfinement et la reprise d'une activité plus «classique» se sont opérés dans la continuité, à la fois dans le souci permanent de la sécurité sanitaire mais aussi dans la volonté de donner aux enfants une impression de vie « la plus normale » possible. La période des vacances d'été a fait la part belle à des animations ludiques et innovantes, avec de nombreux stages et ateliers menés par des intervenants professionnels sur site (afin de limiter les déplacements et les brassages). Malgré quelques appréhensions avant le début de la session, les vacances se sont parfaitement déroulées, et leur organisation a été saluée par les services de l'Etat venus début juillet faire le point avec l'équipe sur les modalités d'organisation.





Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Depuis le début de la crise sanitaire, l'ALSH respecte strictement les consignes des protocoles nationaux et leur évolution. Tous les moyens sont mis en œuvre pour limiter les risques de propagation du virus et de contamination. Afin de respecter les groupes classe, l'accueil des enfants non scolarisés sur la commune, les mercredis et pendant les vacances, n'est donc plus possible jusqu'à nouvel ordre. Nous remercions les parents et les enfants de leur compréhension et de leur grande implication dans le respect des règles parfois difficiles.

Des objectifs éducatifs respectés

L'équipe place au cœur de sa mission d'accueil le respect des besoins des enfants, et met en œuvre tous les moyens possibles pour qu'ils se reposent et profitent de vrais temps de loisirs lorsqu'ils sont à l'ALSH. Que ce soit avant ou après la classe, les mercredis, et pendant les vacances, les enfants sont écoutés, accompagnés.

Le côté anxiogène de la crise sanitaire, l'inquiétude des enfants des personnels prioritaires, ont été entendus ; au-delà, l'équipe a veillé à proposer des activités à la fois amusantes et éducatives, en s'inscrivant pour l'été dans la démarche vacances apprenantes.

Des formations maintenues

Lancé depuis le début de l'année 2020, un programme de formation interne proposé par la commune a été maintenu. Les agents et l'équipe d'enseignement de l'école ont pu bénéficier de 4 temps d'échange en 7 sessions animés par des professionnels de l'enfance :

- Une réunion d'échange avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations : retour et questions spécifiques sur des points de réglementation, cadre de travail... ;

- Une session sur les besoins de l'enfant, abordés sous l'éclairage des dernières découvertes en neurosciences, avec une psychologue spécialisée ;
- Une session sur les postures et la gestion de situations particulières avec une pédopsychiatre ;
- Enfin en novembre une session animée par une psychopédagogue sur les thèmes « Comprendre les difficultés de l'enfant » et « Comprendre les besoins particuliers des enfants à profil atypique »

La prise en compte de la parole des enfants et des familles, l'écoute et l'accompagnement, sont une priorité pour l'équipe, qui investit au quotidien son rôle éducatif.

#100%Ados

La section ados n'a pas pu fonctionner pour les vacances d'été, mais a rouvert ses portes dès les vacances de Toussaint avec des ateliers et sorties adaptés aux attentes des jeunes.

Elle pourra prochainement investir les locaux enfance jeunesse dans les anciens bâtiments de la piscine.

Et pour la petite enfance...

Les Bouts d'choux, Multiaccueil collectif de 23 places.

Pomme d'Amis, Relais Assistantes Maternelles.
(Liste des assistantes maternelles page 56)

Renseignements : Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive service petite enfance
05.55.74.10.00

EHPAD

L'abri du temps



L'année 2020 aura été profondément bouleversée par la gestion de la crise sanitaire COVID19. Tout le fonctionnement et les organisations ont été revus dans l'urgence, avec des réévaluations collégiales régulières, au vu de la situation épidémique et des nombreuses recommandations. L'anticipation et la réactivité d'application sur le terrain des consignes ont été des facteurs primordiaux pour limiter au maximum l'entrée du virus dans l'EHPAD et protéger au mieux les résidents et les professionnels.

L'ensemble du personnel est pleinement mobilisé. Il fait preuve, depuis le début de la crise, d'un engagement sans faille, de professionnalisme et de dévouement pour accompagner au mieux les résidents dans ce contexte si particulier.

Pendant le premier confinement, un « défi dessin » a été lancé à tous les enfants du personnel afin de maintenir le lien intergénérationnel et une ouverture vers l'extérieur. Chaque jour, le dessin d'un enfant a été distribué à tous les résidents, avec le plateau repas. Cette attention a été très appréciée des aînés.

L'utilisation des nouvelles technologies avec la mise en place de nombreuses visios entre les résidents et leurs proches a permis de maintenir le lien social et familial. Dans cette même optique, le personnel de l'Unité de

Vie Protégée a réalisé un film personnalisé des moments de vie pendant le confinement à destination de chacune des familles des résidents de cette unité. Dès le 20 avril, les visites ont pu être organisées sur rendez-vous, 7 jours sur 7 et un espace dédié a été aménagé au niveau du hall afin de créer un cadre agréable de rencontres. Un agent d'accueil filtre les entrées et s'assure de la bonne application des gestes barrières par tous les visiteurs. Des points d'informations sont régulièrement communiqués aux familles et aux proches des résidents.

Si l'EHPAD a pu être épargné lors de la première vague, le virus est malheureusement entré dans l'établissement au mois de novembre et a touché des résidents et du personnel. Des dépistages collectifs sont organisés toutes les semaines et toutes les mesures nécessaires sont prises pour limiter au maximum sa propagation.

En cette période si particulière et à l'approche des fêtes de fin d'année, nous adressons tous nos remerciements et avons une pensée particulière :

- A toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien avec des petits mots, des chocolats, la confection de masques et tant d'autres gestes qui ont contribué à la poursuite positive du quotidien à l'EHPAD ;





- **A chacun des participants du Programme Santé et du Pôle Ressource de Proximité**, dont les activités sont suspendues depuis le début de l'épidémie ;

- **Aux enfants de la crèche et de l'école de Donzenac** avec lesquels les rencontres intergénérationnelles «Mix'Agés» sont toujours riches d'échanges et de sens ;

- **A tous les membres du Cantou**, toujours présents et disponibles pour l'EHPAD ;

- **Aux nouveaux habitants des logements adaptés situés à proximité**. Nous vous souhaitons la bienvenue et espérons pouvoir vous proposer de nouveaux services.

- **A la Mairie de Donzenac**, pour son précieux soutien grâce au prêt de matériels (chapiteau, plateaux...) et l'instauration d'un système de garde d'enfants ouvert au personnel de l'EHPAD.

Malgré la crise sanitaire, les animations et les festivités ont été poursuivies dans le respect des règles de distanciation.

De nombreux repas à thème sur les Farcidures, Mardi Gras, le tour de France, l'Automne, le Beaujolais ont été organisés pour le plus grand plaisir des résidents. Tous les événements calendaires ont été célébrés.

En début d'année, des clowns de l'association « Des boules aux nez » sont intervenus auprès des résidents offrant ainsi des moments de partage, d'écoute et de gaieté. Leur activité a dû être suspendue en raison de l'épidémie.

Durant tout l'été, l'Association de Santé, Education et Prévention sur les Territoires du Limousin a animé des ateliers « Vitalité ».

L'installation généralisée de la climatisation dans tous les locaux communs a été appréciée pendant les fortes chaleurs. Il en a été de même pour les nouvelles fontaines réfrigérées équipées, pour certaines, de l'eau pétillante reconnue pour ses qualités dans les troubles de la déglutition.

Le traditionnel « Barbecue Géant » a été maintenu mais son organisation a dû être repensée dans les différentes salles à manger de l'EHPAD.

A l'occasion de la « journée des résidents », une belle composition florale colorée a été offerte à chacun d'eux et un artiste de variété, trompettiste, a ravivé autour d'un repas festif des souvenirs au fil des chansons.

Cet événement a été également l'occasion de fêter les 100 ans d'une résidente, en présence de Monsieur le Maire et du doyen de l'EHPAD âgé de 104 ans.

En octobre, l'EHPAD a eu la joie de célébrer une troisième centenaire autour d'un repas aux saveurs de l'automne.

Ces moments festifs permettent à tous de garder la bonne humeur et une dynamique positive !

Aussi, nous vous souhaitons à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2021, pleine d'espoir.

SOLIDARITÉ

Face à la pandémie

La vie quotidienne des Donzenacois a été fortement bouleversée en 2020 par le confinement décidé par l'Etat face à l'épidémie de la Covid-19. Entre la mi-mars et le 2 juin, la commune a vécu au ralenti. Idem, mais de façon allégée à partir du 30 octobre. Le maire et les services communaux ont donc pris dès le 16 mars un plan de continuité des services pour assurer les missions indispensables à la vie des Donzenacois.



Un élan général de solidarité s'est mis en place. Au plus fort du confinement au printemps, l'école et le centre de loisirs ont accueilli en toute sécurité les enfants des médecins, infirmières, aide-soignants... habitant Donzenac et les communes voisines. La commune a passé commande de plusieurs milliers de masques, de gants, de gel pour une distribution en priorité aux métiers de la santé (pharmacie, médecins, infirmiers, personnel de la maison de retraite), et aux agents de la commune.

Un groupe de Donzenacoises, les Couturières Solidaires, ont, semaine après semaine, fabriqué plus d'une centaine de masques en



tissus ; ils ont été distribués en priorité aux résidents de l'EHPAD et aux habitants de plus de 65 ans. A la mi-avril, les masques expédiés par les fournisseurs ont commencé à arriver. Les conseillers municipaux les ont distribués dans chaque habitation début mai et lors du week-end de Pentecôte. Tant lors du confinement du printemps qu'à l'automne, Valentin Roux, conseiller municipal remplaçant et pharmacien, a apporté conseils et appui pour l'achat des



masques, en particulier ceux destinés aux enfants.

Chaque semaine, un agent communal a contacté la cinquantaine d'habitants âgés, vivant seuls ou isolés. Les élus de secteur se sont chargés de leur apporter les produits de première nécessité et les médicaments.

Un équipement de désinfection a été acheté et utilisé en priorité à l'école et à l'ALSH où toutes les mesures de sécurité sanitaire ont été mises en œuvre (distanciation physique lors du premier confinement puis non brassage lors du second, désinfection plusieurs fois par jour, strict respect des gestes barrières, port du masque, etc...).

Ceci n'a été rendu possible que par un travail coopératif, une synergie entre l'école et la municipalité.

MÉDAILLES

Félicitations à :

Médaille d'Honneur du Travail (grand or)

Monsieur Eric LACOMBE

Médaille d'Honneur du travail (or)

Monsieur François VEDRENNE

Médaille d'Honneur du Travail (argent)

Monsieur Jérôme LAPOINTE

Monsieur Laurent MALBERNARD

Monsieur Philippe TOMAS

Médaille d'Honneur du Travail (vermeil)

Monsieur Eric FLAMME

Madame Mylène BAROUGIER

Monsieur Laurent MALBERNARD

Madame Francine PEREIRA

Monsieur José GOMES

Monsieur Max CHAMBON

Madame Nadia CHAMBON

Madame Agnès LACOMBE

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (or)

Monsieur Frédéric DESCHASEAUX

Monsieur Pierre LEDOUX

Monsieur Philippe SEHANS

Monsieur Michel TARRADE

Madame Françoise TREUIL

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (argent)

Monsieur Bruno LAPORTE

Monsieur Gilles LAVAL

Madame Patrice REBIERE

Madame Valérie REYNIER

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (vermeil)

Madame Isabelle FEYDEL

Madame Danielle SIMONOT

VILLAGE-ÉTAPE

Renouvellement du label

Récemment renouvelée « Village-Etape » par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, la commune tient à remercier l'ensemble des commerçants, des hôteliers et des restaurateurs signataires sans qui cette reconduction n'aurait pas été possible. Malgré la rigueur des exigences de la charte des villages-étapes, ils ont su en respecter l'esprit et ont fait preuve d'un grand professionnalisme en démontrant qu'ils étaient capables de se mobiliser pour le bien de tous et l'avenir de la commune.

Le Conseil Municipal s'est engagé dans cette démarche il y a plus de 20 ans et l'appellation « Village-Etape » conserve la même place prioritaire au sein

de son action. Ce label a d'importantes retombées grâce à une signalisation dérogatoire sur l'autoroute A20, au croisement de l'A89, porte ouverte sur le territoire corrézien incitant les automobilistes à faire une halte pour bénéficier de tous les services et commerces de proximité.

La synergie des différents acteurs locaux en faveur de la labellisation village-étape témoigne d'une dynamique partagée de développement local fondée sur la volonté de renforcer le tissu commercial, d'encourager la vie associative, de développer des équipements de qualité et de réunir, sur son territoire, tous les services nécessaires à la vie en collectivité afin de rendre notre commune toujours plus attractive.



LE CLOCHER

Donzenac reçoit le prix régional des « rubans du patrimoine »



Les « rubans du patrimoine » distinguent chaque année des communes (ou des intercommunalités) pour des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Le concours est organisé conjointement par la Fédération française du bâtiment, l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'épargne, le Groupement français des entreprises de restauration des monuments historiques.

Les prix attribués peuvent être de niveau national, régional ou départemental.

En Nouvelle-Aquitaine, plus vaste région de France (avec 84000 km², elle est plus étendue que beaucoup d'Etats européens), seules deux réalisations ont obtenu en 2020 le prix de niveau régional : Limoges pour la rénovation de ses halles centrales, et Donzenac pour la restauration de son clocher.

Dans l'ensemble de la France, douze réalisations ont obtenu un prix de niveau régional.

Les « rubans du patrimoine » récompensent donc une réussite particulièrement remarquable parmi de nombreuses réalisations ; leur obtention est un motif de légitime fierté pour notre commune.

Merci aux personnes publiques et privées qui ont participé au financement de cette restauration : l'Etat, le Département, la Région, la Communauté d'agglomération, et un grand MERCI à tous les Donzenacois pour leur générosité par la Fondation du patrimoine.

Et surtout félicitations aux entreprises et aux compagnons qui ont mené à bien ce chantier – en particulier aux jeunes qui ont trouvé dans ce chantier l'occasion de montrer leur talent - sous la direction du bureau MANCIULESCU -Architecte des Bâtiments Historiques - et associés, CIREME (échafaudage), SOCOBA-LEGENDRE-VERMOREL (maçonnerie), TOLLIS (sculpture), HALALAU (décors peints), DUPLOUY (couverture), DUBOIS (charpente), HONORE (cloches), BERGEVAL (électricité) et PROTECH Foudre (paratonnerre).



LES CORDELIERS



Vue de Donzenac depuis la route de Paris au début du 19ème siècle ; tableau de Lydis Auger offert à la mairie de Donzenac par le sénateur Michel Labrousse. Cette reproduction est l'oeuvre de Mme Hymon d'après une photo de A. Ulry. L'original a disparu.

Donzenac a connu son apogée au Moyen Age, à l'époque des papes limousins, durant la première moitié du XIVème siècle.

C'est une époque d'expansion démographique, bourgs et villes se développent et Donzenac se trouve sur un des grands axes menant à l'Espagne où se poursuit la Reconquista et où s'effectue le pèlerinage de saint Jacques.

La fondation du couvent des Cordeliers est antérieure d'un siècle à cette période et témoigne que Donzenac avait acquis dès le XIIIème siècle une certaine importance.

En effet, les Cordeliers-ainsi nommés en raison de la ceinture en grosse corde de leur habit-ne sont pas au sens strict des moines. A la différence du monastère, le couvent est ouvert sur la société et les Cordeliers, disciples de François d'Assise, ont des missions de secours aux pauvres et aux malades, d'éducation des enfants, de prédication, d'accueil des pèlerins...

Les couvents s'implantent donc dans les villes ou leurs faubourgs, contrairement aux monastères situés à l'écart. Cette implantation est d'autant plus nécessaire que les Cordeliers font partie des « ordres mendiants » : dépourvus de biens propres, ils vivent uniquement de dons.

L'emplacement du couvent des Cordeliers, face à la porte Bardon, est donc parfaitement typique. Les vastes bâtiments conventuels en forme de L et la grande église gothique (350 m² au sol) qui les jouxtait laissent penser que les Franciscains jouaient un grand rôle dans la vie religieuse et sociale, et suggèrent la présence d'une population relativement importante à Donzenac et aux alentours.

L'unique archive dont on dispose fixe à 1230 la date de la fondation du couvent « par un sieur de Malbernard, d'Allasac, avec six prêtres et deux frères convers ».

Il paraît donc difficile d'attribuer cette fondation à saint Antoine de Padoue, d'autant que celui-ci, après avoir

silloné le Limousin et fondé un couvent à Brive, avait quitté définitivement la France pour l'Italie en 1227. De même, rien ne semble confirmer que le couvent compte parmi ses fondateurs le vicomte de Comborn Archambaud VI, qui aurait agi en expiation du meurtre de plusieurs moines.

L'existence d'un souterrain reliant le couvent au quartier du château doit également être accueillie avec prudence.

Le Moyen Age, depuis le XIX^{ème} siècle, a tendance à stimuler l'imagination.

Au XVIII^{ème} siècle, particulièrement après 1750, les ordres religieux connurent un net déclin, et l'on peut penser que l'entretien des bâtiments des Cordeliers laissait à désirer. Cependant, c'est principalement la Révolution qui entraîna leur dégradation.

Vendus en 1791 comme bien national, les bâtiments conventuels furent restructurés pour être divisés en lots. L'entretien de ces lots a été, jusqu'à nos jours, très inégal, allant d'une parfaite restauration à un état très préoccupant ; certains ont été dotés d'appendices disharmonieux.

Quant à l'église conventuelle, la suppression des congrégations religieuses puis l'interdiction de fait du culte catholique à partir de 1793 la laissèrent un temps sans entretien.

Lors du rétablissement complet du culte catholique, en 1802, elle tint lieu d'église paroissiale, l'église attenante au clocher ayant été vendue.

Vers 1825, il fut question de restaurer l'église des Cordeliers pour en faire, définitivement, l'église paroissiale, car le propriétaire de l'ancienne église paroissiale refusait de la revendre.

Finalement, un accord fut trouvé avec celui-ci et aboutit à la construction de l'église actuelle à la fin des années 1820.

L'église des Cordeliers, délaissée, commença à s'effondrer à la même époque et fut ensuite démolie. Il ne reste d'elle qu'un dessin, réalisé d'après un tableau aujourd'hui perdu.

Remettre en valeur un site aussi longtemps négligé supposait d'abord de faire disparaître les constructions disgracieuses édifiées au fil du temps sur l'emplacement de l'église et à ses abords.

La commune a ainsi racheté, pour les démolir, plusieurs garages en parpaings et tôles qui défiguraient le lieu.

La démolition du groupe de garages construits sur l'emplacement de l'église a permis de réaliser un beau jardin, destiné à s'inscrire dans l'itinéraire du patrimoine.

Le grand garage situé à l'entrée du site a été pour sa part remplacé par un parking paysagé.

Enfin la remise qui bouchait la perspective sur la porte Bardou a été également détruite.

Un effort particulièrement important – à l'échelle d'une commune comme la nôtre- a ainsi été consenti pour rendre à ce site remarquable une partie de sa beauté.



BUDGET PARTICIPATIF

Une nouveauté pour 2021

La complexité croissante du droit, la multiplication des niveaux de décision, mais aussi l'amointrissement des liens sociaux tendent à éloigner les élus des électeurs.

Il en résulte un malaise qui s'est fortement exprimé dans les mouvements de contestation de l'année dernière.

Bien entendu, ce problème dépasse le cadre de notre commune. Mais nous pouvons, à notre échelle et pour ce qui nous concerne, contribuer à faire évoluer les choses.

L'équipe municipale est d'ailleurs consciente depuis longtemps du besoin d'expression directe des citoyens et de resserrement des liens entre électeurs et élus.

C'est pour cela qu'ont été désignés dès 2008 au sein du Conseil municipal des conseillers de proximité, chargés d'un secteur de la commune, à qui il revient d'être à l'écoute des habitants et d'entretenir le dialogue avec eux.

C'est également pour cela qu'ont été organisés à deux reprises – pour le déplacement de la grille de l'école, puis pour la réorientation du monument aux morts- des référendums consultatifs qui ont suscité une importante participation.

Il faut aller plus loin et permettre aux habitants de la commune de décider eux-mêmes d'une partie des dépenses d'investissement : c'est le sens du budget participatif que l'équipe municipale a inscrit parmi ses engagements lors des dernières élections.

De quoi s'agit-il exactement ?

Chaque année, un montant d'environ 30 000 euros sera affecté, dans le budget municipal, à des dépenses d'investissement choisies par les habitants.

Alternativement, cette somme sera dépensée une année dans les villages et une année dans le bourg afin que la répartition soit équitable.

A quelles conditions devront répondre les dépenses choisies ?

Il devra s'agir de dépenses sur l'année, qui ne créent pas une charge permanente pour le budget municipal.

C'est pourquoi les dépenses de fonctionnement (en particulier le recrutement de personnels supplémentaires) sont normalement exclues.

Cela laisse un vaste champ aux dépenses possibles : sécurité, environnement, embellissement, équipements de loisir...

Comment se déroulera la procédure ?

En janvier et février, les conseillers de proximité organiseront des réunions au cours desquelles chaque habitant pourra présenter un projet.

Au mois de mars interviendra la décision : si un projet fait consensus, il sera transmis au Conseil municipal ; si plusieurs projets sont en compétition, un vote sera organisé.

Au mois d'avril, le Conseil municipal vérifiera simplement que le projet répond bien aux conditions (et notamment qu'il rentre dans l'enveloppe prévue) : si tel est le cas, le projet sera automatiquement inscrit au budget et réalisé autant que possible avant l'été.

Pour l'année 2021, le budget participatif concernera les villages, qui disposeront chacun d'une enveloppe approximative de 7500 euros.

La mise en œuvre reposera sur les conseillers de proximité de chaque village :

Pour La Rochette et alentours (secteur 1) : Yolande Valadas, Laura Deyzac, Ciara O'Caroll, Alain Fronty

Pour Rond et alentours (secteur 2) : Jean-François Chevreuil,



Daniel Canou, Laurent Pouch,
Annabelle Chantalat -Doulcet ;

**Pour Espeyru et alentours
(secteur 3) :** Fabrice Réparat,
Michel Monteil, François Burge-
vin, Nicoletta Dufour-Laridan,
Pascale Crunelle-Roche ;

**Pour Travassac et alentours
(secteur 4) :** Annette Conjat,
Thierry Laroze, Evelyne Griffon,
Joël Fantou.

Les conseillers de proximité or-
ganiseront le débat (et, si né-
cessaire, le vote) dans chaque
village selon des modalités
adaptées à la situation sani-
taire du début de l'année pro-
chaine. Elles seront précisées
le moment venu.

L'équipe municipale attache
beaucoup d'importance à cette
nouvelle procédure et invite
chacun à en faire un succès.

La démocratie locale, ce n'est
pas seulement un vote tous les
six ans : c'est aussi un dialogue
régulier entre électeurs et élus,
où les besoins s'expriment et
où émergent des idées nou-
velles.

Dans cet esprit, le budget parti-
cipatif offre à chacun une occa-
sion de se faire entendre,
d'avancer des propositions et
de prendre part aux décisions.

Programmation des réunions à la salle des fêtes (sous réserve du protocole sanitaire en cours)

Secteurs	Responsables	Dates
Secteur 1	Yolande Valadas	8 janvier 2021
Secteur 2	Jean-François Chevreuil	22 janvier 2021
Secteur 3	Fabrice Réparat	29 janvier 2021
Secteur 4	Annette Conjat	15 janvier 2021



GENDARMERIE

Participation citoyenne

La municipalité de Donzenac, soucieuse de conforter les moyens de sécurité déjà mis en œuvre, manifeste la volonté de s'engager dans le dispositif « participation citoyenne » encadré par la Gendarmerie Nationale.

Cette démarche initiée en 2019 devait voir le jour en 2020 mais la crise sanitaire en a décidé autrement. Souhaitons que ce dispositif puisse être mis en place en 2021.

La participation citoyenne c'est quoi ?

Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale. En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion. Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adopté et mis en œuvre.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF

LE MAIRE

Pivot du dispositif, le maire organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ».

Il signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif. Il anime ensuite le dispositif (mise en place d'une signalétique spécifique « participation citoyenne », présentation publique annuelle du bilan, etc.)

LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier. La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

LA GENDARMERIE

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population. Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.



Deux nouveaux visages à la brigade de Donzenac, nous leur souhaitons la bienvenue !

L'adjudante Élodie BERCHE sera affectée à la brigade de Donzenac le 2 janvier 2021. Ayant fait le choix d'un retour en unité après avoir servi à l'école de Gendarmerie de Tulle, elle bénéficie d'une permutation convenue avec l'Adjudant Philippe BOUILLAGUET en poste à Donzenac depuis 2018. L'adjudante BERCHE est mariée et mère de deux enfants. Elle totalise quinze ans d'ancienneté en Gendarmerie et bénéficie de nombreuses qualifications professionnelles.



Le Gendarme François BOISSIERAS-NEUVILLE a été affecté à la brigade de Donzenac le 30 novembre dernier. Il rejoint ainsi sa première affectation après avoir suivi le cycle de formation à l'école des sous-officiers de Tulle. Il est âgé de 35 ans, pacsé et père d'un petit garçon. Issu du corps des marins-pompiers de Marseille où il a servi pendant dix ans, il poursuit logiquement le choix de servir son pays, au service de la population.

SAPEURS-POMPIERS

Centre de secours



Notre commune a la chance d'avoir un centre d'incendie et de secours depuis 1891, et aujourd'hui un corps de sapeurs-pompiers volontaires comprenant 30 hommes et 10 femmes.

Bien formés, ils interviennent pour tous les secours à personnes (autoroute, accidents divers) et bien sûr dans la lutte contre les incendies. En moyenne ils effectuent 330 interventions par an.

De plus, une section de jeunes sapeurs-pompiers (20) permet de dispenser aux jeunes une formation aux premiers secours et débouche pour de nombreux jeunes sur des vocations dans le domaine des secours.

Les locaux actuels ne correspondent plus aux normes en vigueur en particulier :

- L'absence de vestiaires séparés, obligeant les sapeurs-pompiers à s'habiller derrière les véhicules
- L'absence de salle de réunion pour la formation et les jeunes sapeurs-pompiers
- Une situation géographique à risques, rue du Foyer, qui nécessite d'emprunter une voie en forte pente lors des départs pour intervention

Le conseil municipal, souhaite remédier à cette situation, et a sollicité le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour doter nos sapeurs-pompiers, dont le dévouement, la disponibilité et le profession-

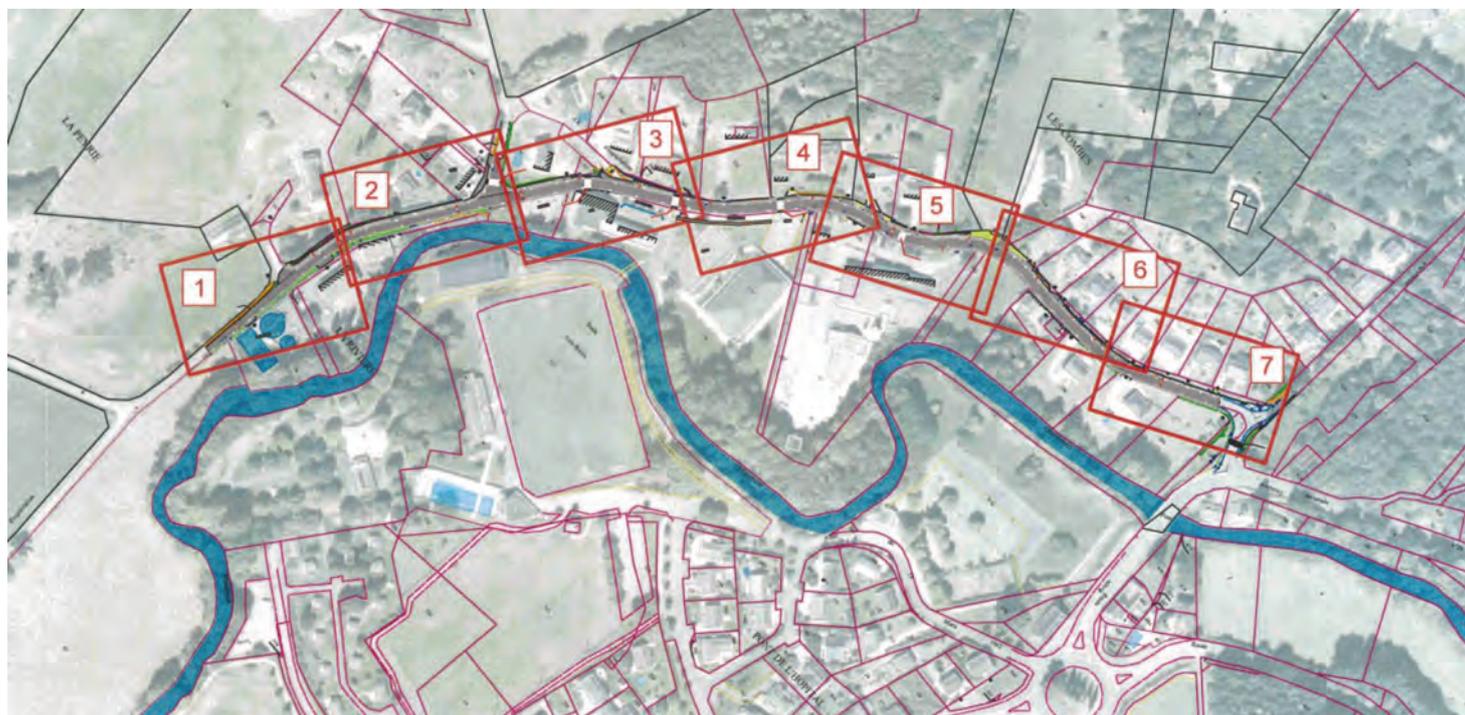
nalisme sont appréciés, d'un centre d'incendie et de secours moderne, fonctionnel contribuant à plus de sécurité pour tous (habitants et pompiers).

Aussi, en accord avec le SDIS, un nouveau centre d'incendie et de secours sera construit en 2021-2022 au Pont de l'Hôpital.

La commune sera maître d'ouvrage, le SDIS assurera l'assistance à Maître d'Ouvrage. Le cabinet d'architecture Niez Larraufie et ODETEC de Bordeaux a été retenu comme maître d'œuvre et a élaboré ce projet qui sera un marqueur urbain fort à l'entrée de la commune.



ROUTE DE ROND



Importants travaux

Cette route connaît depuis des années un accroissement du trafic tant piétonnier (enfants fréquentant les équipements sportifs) que routier dû à la construction de nombreuses maisons.

La commune va entreprendre des travaux d'aménagement de la route de Rond (du Pont de l'Hôpital à la station d'épuration) afin de sécuriser et favoriser les déplacements piétonniers et rénover tous les réseaux (électriques, téléphoniques, fibre, assainissement des eaux pluviales et usées et adduction d'eau).

Les travaux à la charge de la commune comprendront :

- Construction d'un réseau d'eau pluviale
- Réfection de la voirie et aménagement de surface (bordures béton, chaussées, trottoirs et signalisation)
- L'éclairage public (poteaux avec éclairage led).
- Dissimulation du réseau téléphonique avec France Télécom

Montant des travaux 350 000€ HT.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive prendra à sa charge :

- Le réseau d'adduction d'eau potable
- L'assainissement des eaux usées

Le syndicat d'électrification de Brive assurera :

- La dissimulation des réseaux électriques

Le montant total des travaux s'élèvera à environ 600 000€ HT.

Les travaux seront exécutés 2ème semestre 2021- 1er semestre 2022, à cheval sur les 2 années mais sans interruption.

Les habitants riverains de cette route seront consultés pour le choix des lampadaires.

Les plans des travaux sont consultables en mairie.

LA FIBRE à Donzenac

En 2016, le Département s'est engagé sur un programme ambitieux d'aménagement numérique du département dénommé « **100% Fibre 2021** » dont l'objectif est de permettre à 100% des habitations et locaux professionnels de pouvoir disposer de services d'accès numériques performants à Très Haut Débit par Fibre optique.

Atout indispensable du désenclavement, de l'attractivité des territoires et de la vitalité des entreprises, le déploiement du Très Haut Débit est fondamental pour dynamiser l'économie locale, encourager l'innovation industrielle, répondre aux besoins sans cesse croissants du grand public et faciliter le travail des corréziens via l'outil numérique.

Cet engagement fort du Département sera tenu puisque les travaux de déploiement de la Fibre seront achevés pour notre commune au plus tard le 30 juin 2021.

Comment et quand se raccorder ?

Deux mois seront nécessaires pour contrôler et tester le réseau de la Fibre, et à l'issue de cette période, vous pourrez contacter un fournisseur d'accès afin de souscrire un abonnement.

Le fournisseur d'accès choisi amènera la Fibre et les services Internet les plus performants dans votre habitation ou votre local professionnel.

Les avantages de la Fibre :

Avec des débits bien plus performants et bien plus stables que l'ADSL, la Fibre permet la transmission d'informations à la vitesse de la lumière et sans perte, quel que soit l'emplacement du logement.

Les nouveaux services :

Connexions Internet simultanées de plusieurs équipements (PC, tablettes, TV...). Toute la famille peut profiter pleinement des performances de la Fibre en même temps.

TV ultra haute définition et 3D sur un ou plusieurs postes + des bouquets de chaînes.

Téléphonie sur Internet illimitée vers fixes et mobiles et vers différents pays.

Télétravail, vidéo-conférences, services en ligne : santé, administration, éducation...

Domotique et réseaux intelligents...

A savoir :

Le coût du raccordement n'est pas à la charge de l'abonné, ce dernier ne paye que son abonnement. L'opérateur est le seul interlocuteur de l'abonné pour son abonnement et en cas de panne.



Les travaux pour le passage de la Fibre sur la propriété privée sont à la charge du propriétaire (comme pour les réseaux d'électricité, de téléphonie, de gaz et d'eau). Le délai moyen de raccordement est d'un mois. Le propriétaire ne peut pas s'opposer au raccordement de son locataire.

Les opérateurs :

Connus ou moins connus, tous les opérateurs ont les mêmes conditions d'accès au réseau public. Ce sont eux qui décident de leur présence sur le réseau et sur les territoires.

Le coût et la durée de l'abonnement dépendent de la politique commerciale de l'opérateur.

Chacun est libre de choisir l'opérateur qui lui convient.

Les opérateurs identifiés au 15 octobre sont : Ozone, K-net, nornet, Coriolis, Videofutur, Orange.

Free, Bouygues et SFR proposent progressivement leurs services même s'ils ne sont pas présents sur tous les territoires.

Je me prépare à l'arrivée de la Fibre chez moi :

Je choisis la pièce où je souhaite installer mes équipements Fibre : prise optique (PTO)/ Boîtier Fibre (ONT)/ Box de mon fournisseur d'accès à Internet (Modem) Près d'une prise électrique et de la TV de préférence. Je vérifie que le technicien pourra faire passer la Fibre depuis la rue jusqu'à cette pièce. La Fibre suit généralement le même chemin que la ligne de téléphonie fixe. Aussi, vérifiez qu'aucun arbre ou fourreau bouché ne gênera le passage de la Fibre sur votre propriété privée. En cas de difficulté, une solution sera proposée.

La Corrèze 100% Fibre en 2021 en chiffres c'est :

234 communes couvertes en Fibre.

44 NRO (nœuds de raccordement optique) programmés.

100 000 prises installées.

C'est un investissement de 144 millions d'euros.

Qui veut faire partie des Amis de Donzenac ?

« Vous avez un beau village. » Cette réflexion a été entendue à plusieurs reprises l'été dernier dans la bouche de visiteurs de passage à l'Office de tourisme.

Il a fallu réimprimer plusieurs fois les cartes des circuits de découverte du centre-ville médiéval et des chemins de randonnée. Les touristes ont aimé l'aspect préservé du bourg, un village ancien mais habité, vivant.

Les paysages naturels qui l'entourent ont aussi été appréciés. Cet intérêt pour notre commune a été confirmé et renforcé par la venue de chaînes de télévision pour des reportages ou des télé-films, notamment aux Pans de Travassac : France 2, TF1, LCI, «Meurtres en Corrèze» (France 3), «Capitaine Marleau» tourné fin 2020 par Josée Dayan...

Tout ceci, cumulé avec « les Rubans du patrimoine » obtenus pour la rénovation du clocher (lire pages 26-27) et la reconduction du label Village étape jusqu'en 2025 (lire page 25), inspire légitimement une certaine fierté aux Donzenacois.

Ainsi est née l'idée d'une association, « les Amis de Donzenac », qui se fixe pour objectif de veiller sur ce patrimoine et surtout de le faire vivre, de le valoriser et de le promouvoir.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. L'association des « Amis de Donzenac » pourrait voir le jour début 2021. Toutes les personnes concernées sont invitées à se faire connaître auprès de François Sicard (frsicard@yahoo.fr) ou de Michel Monteil (monteildonzenac@gmail.com) en laissant leurs coordonnées : nom, adresse, courriel, numéro de téléphone. Elles seront invitées à l'assemblée générale constitutive dès que les conditions sanitaires le permettront.

COMITÉ DE JUMELAGE



Nom du Président/contact : Michelle Dumas
Téléphone : 06 18 95 65 35
Mail : michelledumas19270@hotmail.fr

Donzenac est jumelée depuis 2000 avec Wolframs-Eschenbach (3000 h), située en Moyenne-Franconie (Land de Bavière). Son caractère médiéval avec ses maisons et ses remparts parfaitement conservés, la chaleur de ses habitants, ont fait de ce jumelage une évidence pour conforter les liens entre nos deux pays. Les rencontres organisées avec nos écoles, nos associations ont permis de vivre des moments inoubliables de convivialité, de découvertes de nos patrimoines respectifs, nos façons de vivre différentes. Tous ces échanges ont contribué à tisser des liens d'amitié très forts entre nos habitants, renforçant la connaissance et la compréhension de l'autre.

La crise sanitaire ayant eu raison de notre projet de voyage en Allemagne en juin, nous nous projetons en 2021 en compagnie de nos Pompiers, invités pour les 150 ans de l'Amicale des Pompiers de Wolframs-Eschenbach du 28 au 31 mai 2021, et fêter 20 ans de relations intenses.

Si, comme nous, vous êtes convaincus que le respect, la tolérance, l'amitié entre les peuples sont le ciment d'une paix durable en Europe, rejoignez-nous dans cette formidable aventure humaine.

Heureuse année 2021 à tous !

AMITIÉS SANS FRONTIÈRES



Nom du Président/contact : Jean-Paul Barret
Téléphone : 09 77 51 63 21
Mail : amitiessansfrontieres.donzenacoises@orange.fr

Cette année, grâce à la bonne volonté d'une dizaine de donzenacois(es) notre association s'est organisée.

Nous accompagnons 2 familles syriennes et 6 demandeurs d'asile (Afghan, Somalie, Liban, Niger) dans l'apprentissage du français, ainsi que dans la compréhension de nos démarches administratives si complexes : organismes sociaux dématérialisés, scolarité, santé, emploi, etc.

Cela nécessite beaucoup de temps de présence auprès d'eux (environ 600 heures) créant ainsi des liens d'amitié.

Les déplacements pour soins, restos du cœur, aides diverses représentent de nombreux kilomètres (près de 2000 dans l'année).

Les progrès sont remarquables tant dans la communication qu'en autonomie.

L'un d'entre eux a obtenu son permis de conduire français, un autre s'y prépare.

A notre plus grande satisfaction, leur intégration est en cours et nous sommes très touchés par la reconnaissance qu'ils nous témoignent.

APAC

**Ateliers de Pratiques
Artistiques et Culturelles**



Nom du Président/contact : Jean Peuch
Téléphone : 06 84 49 76 28
Mail : apac.donzenac@gmail.com
Site internet : apacdnonzenac.wordpress.com

L'APAC propose divers ateliers de pratiques artistiques et culturelles pour enfants et adultes : bien-être, calligraphie latine et chinoise, dessin, fil, peinture, poterie et théâtre.

Certains se présentent sous la forme de cours animés par des professionnels, d'autres sont des groupes d'amateurs se réunissant pour échanger trucs et astuces.

Nouveautés 2020 : cours de mandarin animé par Hei Ya Chang.

Nous organisons également des stages de calligraphie latine, d'enluminure et de peinture tout au long de l'année, ainsi que des soirées jeux.

L'APAC accueille également des écoliers dans le cadre des T.A.P. De nombreux enfants ont pu y participer durant l'année scolaire 2019/2020.

Elle organise aussi : un vide-armoires au printemps, un vide-greniers en août, un vide-coffres à jouets en novembre et participe aux animations de Donzenac (marchés de Noël).

La traditionnelle exposition des œuvres produites dans nos ateliers a connu un très grand succès cet été avec 1500 visiteurs. Nous vous en remercions.

ADAGE

**Association pour la
Diffusion des Artistes
Graphiques et Ecrivains**



Nom du Président/contact : Michèle Reliat
Téléphone : 06 72 98 26 52
Mail : michele.reliat@orange.fr

ADAGE souhaite animer la commune avec des manifestations diverses telles que spectacles musicaux variés, concerts, représentations théâtrales, expositions, conférences et autres.

Le 2 février, ADAGE a pu présenter un amusant spectacle musical, « **Déboires et Maux d'amour** » avec **La Quinte Poitiers**.

Ce trio féminin irrésistible a enchanté les spectateurs par son répertoire cocasse et souvent oublié de chansonniers ou de grands chanteurs.

Du 3 au 19 juillet, dans le respect des restrictions sanitaires, notre association a proposé **une exposition de sculptures et de peintures** à la Chapelle des Pénitents. En ouvrant ce lieu remarquable à des artistes originaux, ADAGE a fait découvrir la créativité des artistes et la force suggestive de leur art, à travers une belle maîtrise technique de matériaux nobles.

Le spectacle folklorique d'août ayant été annulé comme le théâtre d'octobre, nous espérons les reprogrammer en 2021 pour le plus grand plaisir de tous.

ANOTHER LIFE



Nom du référent/contact : Karine Dos Reis
Téléphone : 06 23 22 13 65
Mail : anotherlife.contact@gmail.com
Instagram : @anotherprocess

Nous sommes une association de valorisation des savoirs et des savoir-faire, que nous promouvons par l'intermédiaire du design et de la création.

Vous nous connaissez peut-être déjà de par un proche ou un projet tel que les Vitrophanies* et/ou les Nuits Bleues**

*décoration des vitrines des commerçants de Donzenac créant un parcours valorisant le patrimoine du village

**Evènement culturel pluridisciplinaire et de plein air dans les lieux phares de la commune.

Sachez que nous œuvrons aussi à l'échelle nationale, en effet nous avons soutenu et participé à la production de chantiers sur Bergerac (Dordogne) ainsi que Voiron (Isère) ou Tulle (Corrèze).

Ces chantiers rassemblent toutes sortes de spécialités qu'elles soient artistiques, artisanales ou industrielles. Ils ont pour but de promouvoir mais aussi de rassembler les acteurs, et les publics avec le souci de travailler au bien-être et aux échanges entre ces zones (rurales / urbaines) afin de définir, et notamment avec vous ce que pourrait-être la Rurbanité...

Vous pouvez nous contacter par mail ou par le biais des réseaux sociaux.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Téléphone : 05 55 84 95 66
Mail : pah@vezereardoise.fr
Site internet : www.vezereardoise.fr

Sur l'année scolaire 2019-2020 un important projet de valorisation du patrimoine a été mis en place avec l'école autour du thème de l'ardoise.

Deux classes ont pu bénéficier d'ateliers du patrimoine pour découvrir la formation géologique de l'ardoise et son utilisation dans l'architecture locale.

Ils ont ensuite visité les carrières de Travassac où ils ont eu droit à des démonstrations de fabrication d'ardoise.

Enfin, ils ont rencontré un compagnon couvreur, M. Patrick Vialle, venu spécialement à l'école avec son matériel pour présenter et expliquer aux élèves son métier et ses techniques.

En février 2020, la chaîne de télévision de la Nouvelle Aquitaine France 3 Noa est venue faire un reportage sur l'histoire et le patrimoine de la commune (église, ancien castrum, chapelle des Pénitents, maison du XIIIe, etc.) en compagnie d'un médiateur du patrimoine du Pays d'art et d'histoire.

ATHENA



Nom du Président/contact : Danielle Eude-Landes
Téléphone : 06 21 98 06 54
Mail : dejcc.19@yahoo.com

L'association ATHENA est une association loi 1901, non lucrative qui a pour but de rassembler, les artistes amateurs ou professionnels et qui est ouverte à tous les modes d'expression.

Elle doit être un lieu d'échange, de rencontre, de travail et d'exposition

L'association souhaite que chaque exposition soit une vitrine convoitée, où l'on est fier d'exposer.

TRAIT D'UNION 19

**Aide aux devoirs - Soutien
scolaire - Alphabétisation**



Nom du Président/contact : Johannie Goulmy
Téléphone : 06 77 14 50 50
Mail : johannie17110@laposte.net

Le Covid a stoppé net la vie associative Donzenacoise... Mais c'était compter sans notre détermination : pas question de laisser les petits écoliers sans aide !

Pour que les gestes barrières et le protocole sanitaire soient respectés, la municipalité a mis à notre disposition de nouveaux locaux (salle du Cantou) que les premiers petits élèves ont pu découvrir !

L'aide aux devoirs est assurée les lundis, mardis et vendredis de 16h30 à 18h par une équipe de bénévoles (masqués) ! Merci à eux, qui savent si bien s'adapter à tous les changements, et sans qui l'association n'existerait pas !!!

Merci à tous les parents, qui, malgré les inconvénients liés au virus, ont su garder confiance en notre association !

Bonne année scolaire à tous et à toutes !

LE CANTOU

Club de l'Amitié



Nom du Président/contact : Michel Chantalat
Téléphone : 06 83 43 68 24
Mail : michel.chantalat@free.fr

Le club des aînés dont le but est de créer des rencontres pour partager l'amitié par des activités de loisirs, après deux semaines d'arrêt permettant aux adhérents de passer les fêtes de Noël et de fin d'année en famille a rouvert ses portes début janvier.

Le conseil d'administration s'est réuni pour établir le calendrier du premier semestre.

Le jeudi 23 janvier, nous avons partagé la galette des rois et le jeudi 13 février, comme le veut la tradition, nous avons dégusté les excellentes crêpes préparées par de nombreuses bénévoles.

Tous les jeudis après-midi, rencontre au club : belote, tarot, couture, discussions. Les lundis après-midi, gym réunissant de plus en plus de participantes et marche le vendredi matin.

Nous avons planifié quelques repas : mique au mois de mars, aligot en avril, couscous en mai et pique-nique en juin afin de fêter l'arrivée de l'été.

En avril, un voyage d'une journée devait nous amener en Aveyron. Et surtout en mai un voyage d'une semaine en Italie, pour nous faire découvrir les îles Borromée, le lac Majeur, Venise et d'autres merveilles de ce pays. Mais, hélas, la covid 19 est arrivée sournoisement mettant fin à toutes nos prévisions.

Suite aux résultats nationaux très encourageants et en accord avec la mairie, nous avons pu rouvrir le club en septembre en prenant toutes les précautions sanitaires. Malheureusement, la pandémie étant revenue de plus belle nous avons dû procéder à un nouvel arrêt de nos activités.

LIMOUSIN CAMPING- CAR



Nom du Président/contact : Michel Perrier
Téléphone : 06 11 04 28 14
Mail : francois-michel.perrier@orange.fr

LIMOUSIN CAMPING CAR ("LCC") a son siège social à Donzenac depuis 2003.

La principale activité de LCC est l'organisation de sorties pour ses adhérents.

Pour cause Covid, toutes les sorties de l'année ont été annulées, certaines seront repropoés en 2021 :

Le Périgord en Avril ;

La Fête Européenne du camping-car à Niort du 21 au 23 mai ;

La fête du pain de Mensignac (24) le 13 et 14 juillet ;

Le Lot et Garonne en août ; l'Yonne en septembre.

L'association remercie la municipalité pour la réalisation de l'aire de service, route du camping Louis Madrias.

Ainsi les camping-caristes disposent de 32 emplacements remarquables disponibles toute l'année.

DONZENAC PASSION MECANIQUE



Nom du Président/contact : Denis Reynier
Téléphone : 06 09 68 19 23
Mail : denis-reynier0081@orange.fr

L'association D P M C (Donzenac Passion Mécanique et Collection) dont le siège social est fixé à la Mairie de Donzenac a pour but essentiel de sauvegarder et conserver le patrimoine de l'histoire agricole de Donzenac et sa région.

D'organiser des manifestations pour promouvoir le matériel ancien en le présentant restauré à l'identique par des passionnés.

D P M C regroupe aujourd'hui une centaine d'adhérents.

Notre fête annuelle des mécaniques anciennes est toujours fixée au premier week-end de juillet 2021.

SAPEURS- POMPIERS



Nom du Président/contact : Julien Mefredj
Téléphone : 06 64 54 67 99
Mail : mikiedzn@yahoo.fr

Centre de secours de Donzenac :
A l'aube d'une nouvelle ère

En 1975, les sapeurs-pompiers du corps communal de Donzenac, quittèrent leur garage de l'avenue Roger Ténèze (près de la poste), pour leur actuelle adresse, rue du foyer. L'effectif comptait une douzaine d'hommes et le parc roulant se composait de 4 véhicules, d'un autre temps...

En 1999, devant l'évolution humaine et matérielle, le conseil municipal décida l'agrandissement de la structure et la construction d'un local administratif, de vestiaires et sanitaires hommes et femmes et le ravalement du bâtiment. Cette extension fut inaugurée en décembre 2000, alors que les sapeurs-pompiers de Donzenac étaient devenus des sapeurs-pompiers de la Corrèze, la loi ayant obligée la départementalisation des services d'incendie et de secours.

Aujourd'hui, les 10 femmes et 30 hommes qui composent l'effectif, auxquels viennent s'ajouter les 20 jeunes sapeurs-pompiers, attendent avec impatience leur nouveau centre. Mais nous savons maintenant que le projet avance, que les travaux devraient débuter en 2021 et nous en sommes ravis...

Une nouvelle ère commencera alors pour les sapeurs-pompiers de Donzenac.

DON DU SANG



Nom du Président/contact : Daniel Penys
Téléphone : 05 55 85 66 61

Comme vous le savez, la covid 19 s'est imposée dans tous les secteurs d'activités. L'EFS n'est pas épargné car les seuils de réserve sont au plus bas depuis plusieurs mois. Le seuil de 14 jours pour un fonctionnement normal se situe en ce moment très en dessous. L'EFS est confronté à des suppressions de collectes en milieu scolaire et dans les entreprises où les personnels extérieurs ne sont pas autorisés à entrer. Pourtant, la distribution de produits sanguins va s'accroître par la reprise des interventions chirurgicales repoussées ou programmées.

Un manque de donneurs habituels s'est ressenti aux collectes par crainte de la covid. Toutefois, un protocole strict a été mis en œuvre au point de vue sécurité sanitaire pour donner son sang. Les collations ont également été modifiées. Des plateaux filmés sont servis, sucrés ou salés ou sucrés salés avec boissons individuelles ainsi que boissons chaudes.

Pour fluidifier le flux des donneurs, une prise de rendez vous sur internet est souhaitable. L'appellation du site vient de changer de nom et de formule pour plus de facilité : **Nouveau site à partir de novembre, « mon rdv don de sang » avec le même déroulé.** Toutes personnes n'ayant pas accès à internet ou sans rendez vous sont acceptées : vu la conjoncture actuelle, il serait anormal de refuser des donneurs potentiels.

Après avoir applaudi les soignants tous les soirs, c'est à notre tour de faire un beau geste : **donner son sang lors d'une collecte dans sa commune ou autre site pour des raisons de facilité.**

Je vous invite donc à venir faire un don à nos prochaines collectes qui se dérouleront les, Mercredi 17 février 2021, Vendredi 30 avril 2021, Vendredi 16 juillet 2021, Vendredi 01 octobre 2021, Jeudi 23 décembre 2021

Après une année 2020 difficile, l'ensemble de l'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

LA PAROISSE



Nom du contact : Abbé Jean-François Barlier
Téléphone : 06 61 39 26 85 - 09 83 53 58 93
Mail : jefbarlier@gmail.com

Un nouveau curé !

L'abbé Guy Soucille après 11 ans au service des paroisses de Donzenac, vient de se retirer comme prêtre auxiliaire (prêtre au service de communautés chrétiennes mais sans avoir de responsabilité de curé) à Tulle. Un très grand Merci à lui pour ces années d'écoute, d'attention et de disponibilité, ainsi que pour sa prière qui se continue pour nous.

Les paroisses de Donzenac, Sadroc, Saint Bonnet l'Enfantier et Saint Pardoux l'Ortigier constituent la « Communauté locale de Donzenac », qui, avec celles d'Allassac, Objat, Uzerche-Vigeois, Yssandon et Lubersac-Pompadour, forment un des quatre « espaces missionnaires » de notre diocèse.

Notre évêque, Mgr Francis Bestion, vient de me demander de prendre en charge, avec celle d'Allassac, votre communauté locale de Donzenac. Je travaille en lien plus étroit avec l'abbé Louis Brossollet, qui accompagne les communautés locales d'Objat et Uzerche-Vigeois, et est curé modérateur pour nos quatre communautés locales. Nous sommes aidés par deux prêtres auxiliaires, l'abbé Michel Jousseau, et l'abbé Mathias Bahillo (qui réside désormais au presbytère de Donzenac). C'est donc à un travail d'équipe que nous sommes appelés, c'est pour cela que vous verrez régulièrement l'un ou l'autre de ces quatre prêtres, à l'occasion des messes du dimanche.

Je voudrais vous dire ma joie d'avoir été accueilli à Donzenac (une partie de ma famille y est présente et connue). Il y a bien sûr le charme de ce village médiéval, mais surtout la gentillesse de ses habitants, ainsi que ceux des communes de Sadroc, Saint Bonnet l'Enfantier, Saint Pardoux l'Ortigier. Que notre prière les uns pour les autres se continue.

Merci ! Abbé Jean-François Barlier

GROUPE VOC'ALL



Nom du Président/contact : Roselyne Patrier-Rebeyrol
Téléphone : 05 55 17 09 00
Mail : roselyne.patrier@gmail.com
Site internet : <https://groupevocall.wixsite.com/donzenac>

L'année 2019-2020 de l'association Voc'All a été l'occasion d'un changement de chef de chœur avec l'arrivée de David Dauge en janvier 2020.

L'expertise de coaching vocal de David nous a permis d'en apprendre beaucoup sur nos voix et la manière de chanter !

Comme tous, le confinement a freiné tous nos apprentissages et surtout nos moments de partage hebdomadaires du jeudi soir ! Nous démarrons donc l'année 2020-2021 avec beaucoup de plaisir de nous retrouver, de nous remettre à chanter, quelques fois avec beaucoup de fausses notes !

L'objectif de l'année sera de nous perfectionner, pour envisager un tout nouveau répertoire, et si les conditions sanitaires nous le permettent, nous le ferons découvrir à notre public, au début de l'été prochain.

N'hésitez pas à nous rejoindre, bien sûr dans le plus strict respect des conditions sanitaires, les jeudis soirs à la salle des fêtes de Donzenac de 20h à 22h.

AVENIR DE DONZENAC

140 ans de musique



Nom du Président/contact : Karène Mayzonnade
Téléphone : 06 70 65 79 47
Site internet : avenir-donzenac.wifeo.com
Facebook : @avenirdedonzenac

Fondée en 1880, notre association (la plus ancienne de la commune), fête ses 140 ans d'existence en cette année 2020 si particulière.

Nous aurons eu le privilège de pouvoir célébrer cet anniversaire exceptionnel le 8 février dernier, au cours d'une grande soirée cabaret qui a réuni près de 400 convives au gymnase. Durant plus de 3 heures, le public a pu bénéficier d'un show d'une grande qualité présenté par la revue Prestige de Sauviat-sur-Vige, en dégustant un délicieux dîner préparé et servi par l'équipe de Thierry Nadiras.

25 danseurs, 3 chanteurs, des tableaux féériques avec plus de 300 costumes, des jeux de lumières, les spectateurs ont vécu une soirée inoubliable au cours de laquelle nous avons présenté avec brio des extraits de notre répertoire. Clou du spectacle, après avoir soufflé notre 140ème bougie, nous avons pu interpréter le célèbre French Cancan accompagné par les danseuses de la revue !

Puis, la pandémie du Covid-19 a brutalement stoppé toutes nos activités dès le mois de mars... situation particulière qui a vu l'ensemble des contrats et animations estivales prévus annulés. Malgré une reprise des répétitions en septembre, nous voici à nouveau contraints de suspendre nos activités...

Année particulière également côté école de musique, avec un arrêt brutal des cours en mars dernier. Malgré tout, nous avons effectué une belle rentrée en septembre, grâce à la mobilisation et au professionnalisme d'Alfred Kutina et Yan Audebert, nos deux professeurs, avec une augmentation du nombre d'élèves.

Nous nous tournons désormais avec espoir vers 2021, en espérant vous retrouver en musique au plus vite, et surtout en bonne santé.

DANS'NAC



Nom du Président/contact : Nicole Perrot-Dejoie
Téléphone : 06 74 51 06 54
Mail : dansnac@gmail.com

Les cours de danse ont repris avec Dans'nac.

Les temps sont difficiles mais pour cette rentrée 2020 - 2021, notre grand souhait a été la reprise des cours de danse. Nous considérons en effet qu'il est important de donner la possibilité, tant aux adultes qu'aux enfants, de pratiquer cette activité pour aider à dépasser cette période d'épidémie, pour faciliter le lien social et tout simplement pour le plaisir de danser.

Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les recommandations de la Fédération Française de danse, et bien sûr en concertation avec la Mairie de Donzenac, dans le respect des règles sanitaires pour chacun.

Quoi, quand, qui :

- la country : le lundi soir de 20h30 à 21h30 pour le niveau débutant, et de 21h30 à 22h30 pour le niveau intermédiaire avec David CARRAUD (Animateur)

- la danse en duo (swingo, valse, west-coast, bachata, rock...) : le vendredi soir de 20h30 à 21h30 pour le niveau débutant, et de 21h30 à 22h30 pour le niveau intermédiaire avec Olivier BILLARD (Professeur)

- et le cours pour les enfants de danse moderne, le vendredi soir, de 19h à 20h avec Olivier BILLARD (Professeur)

Depuis début Septembre, nous avons retrouvé une grande partie de nos fidèles adhérents. Les lendemains ne sont pas sûrs. La menace pèse, mais nous gardons l'espoir de pouvoir continuer, sans prendre de risque évidemment. Pour nous, la danse est un sport pratiqué dans la bonne humeur et la convivialité, où chacun peut progresser à son rythme. Envie de bouger ? venez passer un moment avec nous.

LES SAULIERES



Nom du Président/contact : Jean-Jacques Raoux
Téléphone : 05 55 85 79 45
Mail : aps@saulieres.net
Site internet : <https://saulieres.net/>

2020, année fracturée...

Nous avons, cependant, essayé de poursuivre notre action.

Dans le cadre des élections municipales de 2020 à Donzenac, nous avons participé à la réunion organisée à Travassac par la liste «Continuons, Ensemble». Nous avons rappelé l'intérêt écologique et historique des Saulières et la nécessité de préserver le site. Les candidats nous ont affirmé leur identité de vue et confirmé leur aide, comme cela a d'ailleurs été le cas lors de la précédente mandature. Toujours dans le cadre de ces élections, les Saulières s'étendant en partie sur la commune voisine d'Ussac, nous avons laissé 2 messages dans la rubrique « boîte à idées » du site «Ussac2020.fr».

Le premier proposait de faire des Saulières « un atout supplémentaire pour les communes en créant un lieu de protection de la nature et de la biodiversité » et le second suggérait l'installation sur les parkings récemment réalisés à l'entrée du site, de panneaux informatifs. A notre heureuse surprise, ces propositions ont eu un accueil extrêmement favorable.

Si, cette année, les activités associatives furent au mieux fortement perturbées, la pandémie a interpellé notre association pour laquelle le thème de la protection de l'environnement est central. Elle a renforcé nos convictions sur la nécessité de préserver la Nature et la Biodiversité : de plus en plus de scientifiques, en effet, font le lien entre « l'émergence de maladies zoonotiques d'une part et les changements environnementaux et l'effondrement actuel de la biodiversité d'autre part ».

Il nous faut privilégier une approche globale et responsable de ces problèmes.

VILLAGE D'ESPEYRUT



Nom du Président/contact : Norbert Sicard
Téléphone : 06 82 89 39 63
Mail : nsicard76@gmail.com

« Un dimanche d'Août à Espeyrut, c'est la fête du village »

Nous vous avons donné rendez-vous les 22 et 23 Août 2020 pour la traditionnelle fête du four, mais un virus en a décidé autrement ! Espeyrut s'est retrouvé sans fête en 2020.

Au seuil de la nouvelle année 2021, nous restons dans la dynamique avec les bénévoles et partenaires pour perpétuer ce moment convivial tant attendu pas tous. Nous ne pouvons que vous retracer le menu que nous vous aurions proposé en 2020 : Soirées cartes, sorties pédestres, marche gourmande, l'inratable trail, de nombreuses animations, sans oublier le repas champêtre suivi de sa soirée dansante.

D'ores et déjà, le Président, le bureau et les bénévoles sont très optimistes et nous vous donnons rendez-vous l'un des deux derniers week-ends du mois d'Août 2021. Vous serez informées tout au long de l'année des activités qui pourront être proposées en fonction des restrictions.

En attendant, prenez bien soin de vous, de vos proches et de votre entourage. Au plaisir de vous retrouver Place du Fournia.

L'association pour l'animation du village d'Espeyrut vous souhaite un joyeux Noël et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021.

VIVRE À LA ROCHETTE



Nom du Président/contact : Ciara O'Carroll
Téléphone : 06 09 36 75 47
Mail : vivre.a.la.rochette@gmail.com

L'association Vivre à la Rochette existe depuis 2007. Cette association a pour objet de protéger et améliorer durablement l'environnement et la qualité de vie des habitants des villages de « La Rochette », « La Bonnie » et « Les Mandaroux » et d'organiser l'animation du village par des manifestations conviviales.

Vu les conditions sanitaires de cette année 2020, l'association n'a malheureusement pas pu organiser ses manifestations ou réunions habituelles (feu de St. Jean, fête du pain...).

Malgré l'année sans activité, le bureau reste motivé. Nous maintenons notre démarche concernant notre cadre de vie et nous espérons que l'année 2021 permettra aux habitants de nos villages de partager des moments de convivialité.

L'association présente à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

USD

*Union Sportive
Donzenacoise*



Nom du Président/contact : Sébastien Boule
Téléphone : 06 26 76 89 66
Mail : usdonzenac@gmail.com
Site internet : <http://usdfoot.webnode.fr>

Le début d'année a été marqué par le départ de Christophe Gaonac'h, entraîneur principal du club après 5 années de collaboration. Christophe aura marqué le club et fait progresser bon nombre de joueurs, jeunes et moins jeunes, durant toutes ces années. Compétence, loyauté, engagement, état d'esprit irréprochable ; un grand merci à lui.

Par ailleurs le club continue à développer la formation des jeunes au travers de l'école de football qui compte une centaine de licenciés. De plus en plus de jeunes s'investissent dans l'encadrement et suivent les formations proposées par la ligue et le district. Nous travaillons toujours en entente avec le club voisin d'Ussac au niveau de l'école de football.

Les infrastructures continuent également à évoluer avec la création du "city", pour le foot à 5. Ce nouvel outil permet aux entraîneurs de proposer des séances différentes pour le plus grand plaisir des joueurs.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les partenaires qui nous soutiennent tous les ans pour permettre au club de fonctionner.

Vous pouvez toujours suivre les actualités de l'USD sur facebook (<https://www.facebook.com/usdonzenac/>)

HANDBALL CLUB



Nom du Président : Stéphane Lacroux
Nom du contact : Cécile Buron
Téléphone : 06 20 08 22 90
Mail : 6019011@ffhandball.net

La saison vient de reprendre pour les handballeurs du HBCAD ! Malgré les perturbations liées à la Covid 19, le nouveau président Stéphane Lacroux a la satisfaction de voir une augmentation des inscriptions des plus jeunes notamment.

Tous les entraînements se déroulent au gymnase de Donzenac en attendant la fin des travaux du gymnase d'Allasac, prévue pour début 2021.

Les samedis de 10h à 11h pour le Baby hand puis de 11h à 12h30 pour les -9 ans mixtes.

Les mardis de 18h à 19h30 pour les -11 mixtes.

Les mercredis de 18h30 à 20h et les vendredis de 18h à 19h pour les -13 Filles.

Les mercredis de 20h30 à 22h30 et les vendredis de 19h à 20h30 pour les Séniors garçons.

Les mardis de 21h à 22h30 pour les Loisirs.

Les équipes -18 Filles et Séniors Filles sont en entente avec les clubs de Brive et d'Objat.

Merci à l'ensemble de nos bénévoles, sponsors et partenaires, en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux et présents à nos côtés car ils sont indispensables à la pérennité du club. Mettez du Hand dans votre vie ! Rejoignez l'aventure HBCAD !!!!

TENNIS CLUB



Nom du Président/contact : Florent Caperaa/Gregory Simier
Téléphone : 06 85 36 65 83
Mail : gregorysimier@hotmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/t.c.donzenac/>

La saison 2019-2020 a évidemment été perturbée par la crise sanitaire que nous traversons tous. Cependant le Tennis Club de Donzenac a compté pendant cette saison si particulière 77 licenciés, dont 35 jeunes de moins de 18 ans, et les nombreuses inscriptions en septembre 2020 démontrent l'attractivité de notre sympathique association. Notre club compte un éducateur professionnel qui prend en charge l'école de Tennis, soit plus d'une cinquantaine de joueurs, jeunes et adultes, et qui a participé à une opération d'initiation au Tennis à l'école de Donzenac: nous l'espérons, de futurs petits champions dans notre club pour le futur !

Côté compétitions et résultats sportifs, nous avons pu engager plusieurs équipes Féminines et Masculines, au cours de la saison passée, dans des championnats au niveau Régional et Départemental, avec des résultats tout à fait honorables ! Les commentaires sont d'ailleurs très positifs de la part des différentes équipes que nous recevons sur notre structure couverte dédiée au tennis, ainsi que sur notre court extérieur fraîchement rénové : nos installations sont enviées et nous permettent de nous projeter pour développer notre club !

Cette saison a été aussi marquée par le renouvellement du bureau de l'association : après 12 années consacrées au Tennis Club de Donzenac, Sylvie Mery, Présidente, et Dominique Momot, Secrétaire, ont transmis toute leur connaissance à la nouvelle équipe en place depuis le mois de juillet 2020 : un grand merci à elles pour leur investissement qui a permis au Tennis Club de Donzenac de se développer et de devenir l'association reconnue et conviviale que nous connaissons aujourd'hui !

DONZENAC OXYGENE



Nom du Président/contact : Laurent Cousty
Téléphone : 06 72 81 67 57
Mail : donzenacoxygene@orange.fr

L'Association DONZENAC OXYGENE a entamé sa 12^{ème} année d'existence, réunissant les amoureux du sport nature qui veulent partager de bons moments de convivialité en arpentant routes et chemins de notre beau pays en course à pied. Que ce soit pour le plaisir ou pour la compétition, vous pouvez rejoindre nos coureurs qui défendent nos couleurs dans les courses locales ou nationales (Grand trail des templiers, Marathon du Mont Blanc...etc.)

C'est aussi l'organisation du DONZENAC TRAIL TOUR :

Le Samedi 5 Juin 2021 avec les 2 courses, le TRAIL DES GAMADOUS en semi-nocturne à 20h30 et la fameuse DARK NIGHT MIKE à 22h rebaptisée cette année en hommage à notre ami dirigeant et webmaster du club Mickael VERMAND décédé le 7 Septembre 2020. Ces courses attirent tous les ans plusieurs centaines de coureurs pour un spectacle haut en couleurs ! Et une Randonnée pédestre pour tous en ouverture !

Vous êtes tous invités à venir prendre un grand bol d'Oxygène ! www.donzenac-oxygene.net

YOSEIKAN BUDO



Nom du Président/contact : Laurent Barougier
Téléphone : 06 75 64 14 71
Mail : laurent@autodonzenac.fr

Un art martial vivant, un sport pour tous.

Le Yoseikan Budo Donzenac est une association sportive qui a pour objet la pratique d'un art martial créé par le Maître Hiroo Mochizuki.

Le Yoseikan Budo embrasse une grande variété de techniques telles que : coup de poing - projection - coup de pied - percussion - pied poing.

Mais aussi la pratique des armes : bâton - bâton mousse - sabre.

Le tout à pratiquer dans une ambiance conviviale et généreuse ouverte à tous. Les entraînements ont lieu au Dojo municipal de Donzenac.

Une saison qui s'est avérée contraignante au vu des mesures sanitaires dues au Covid 19. Malgré cela nous avons pu nous entraîner dehors, grâce au travail des armes qui nous permet une distanciation physique. Mais voilà que cela récidive... nous n'avons plus qu'à attendre et continuer à s'entraîner chez soi.

Adultes : lundi de 20 h à 21 h (débutants confirmés) - 21 h à 22 h (confirmés)

Enfants : Vendredi de 19 h à 20 h (7 à 10 ans) - 20 h à 21 h (confirmés)

Autre contact : Jean-Yves Cherman - 06 99 00 67 51

JUDO CLUB



Nom du Président/contact : René Sicard
Téléphone : 06 82 52 18 13
Mail : sicard.rene@neuf.fr

La saison 2020/2021 est la plus compliquée pour le monde sportif que nous ayons eue depuis la création du club il y a plus de 35 ans.

Les obligations de notre fédération sont de loin les plus exigeantes de tous les sports. Afin de nous y conformer nous sommes attaché les services d'une entreprise agréée COVID pour réaliser le ménage du dojo après chaque cours, cela permet de recevoir nos licenciés dans un maximum de garantie. Tous les adultes portent le masque en dehors du tapis et notre professeur JEAN CLAUDE dispense ses cours avec le masque comme prévu par la loi. La vie associative doit continuer afin de conserver un tissu social digne de ce nom.

Notre cours de TAISO/PILATE est ouvert à toutes et tous, les adultes peuvent garder la forme.... Après 6 mois de suspension de cours nos judokas ont eu la récompense de leur travail du début de saison 2019-2020, début Octobre, ils ont reçu leur nouvelle ceinture. C'est avec plaisir que nous avons vu revenir les judokas et les adultes de la gym de la saison précédente et enregistrer de nouvelles adhésions.

Le judo club DONZENACOIS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
Sportivement votre

COCHONNET GAMADOU



Nom du Président/contact : Philippe Pellon
Téléphone : 06 26 37 38 78
Mail : philippe.pellon19100@gmail.com

Une saison plus que moyenne cause COVID. Toutes nos dates de championnats et concours se sont retrouvées annulées comme beaucoup de clubs. La commune nous a fermé la buvette comme aux autres associations d'ailleurs, mais il faut l'accepter si cela doit nous éviter cette épidémie qui peut tous nous toucher nous aussi.

Malgré tout, nous avons tout de même participé aux deux seuls championnats auxquels nous avons l'autorisation de jouer :

Coupe de France – Donzenac / Argentat – Perdu après une très belle rencontre.

Coupe de Corrèze – 1er tour gagnant – 2ème tour Uzerche / Donzenac perdu.

Voilà la saison est déjà finie. Merci à nos sponsors qui nous ont soutenus.

TARIFS 2021

PRESTATIONS TECHNIQUES

Tracteur + Giro 83,00 € / H	Tractopelle 125,00 € / H	Personnel Services Techniques 53,00 € / H	Camion 12T 83,00 € / Tour
Camion 3,5T 78,00 € / Tour	Goudronnage (inférieur à 20 m ² en limite du Domaine Public) 43,00 € / m ²		

DIVERS

Praticables (pour 2 jours) 28,00 € par praticable	Tonne à eau 16,00 € / J	Tonne à eau 93,00 € / Semaine	Tonne à eau 316,00 € / Mois
Chapiteau 8x8 535,00 € / 2J	Chapiteau 8x16 638,00 € / 2J	Chapiteau 12x5 465,00 € / 2J	Balayeuse route 58,00 € / J
Broyeur 113,00 € par 1/2J	Broyeur 226,00 € / J	Disque de stationnement 2,00 € / Unité	Lot 1 table + 2 bancs 7,00 € / J
Chaises 1,00 € / WE	Photocopies Administratives 0,18 € la copie A4 n&b	Photocopies A4 n&b 0,50 €	Photocopies A3 n&b 1,00 €
Garage 56,00 € / Mois	Bibliothèque 10,00 € / An / Famille	Forfait transport de matériel (moins de 60 km A/R) 58,00 € le tour	

CAMPING

	Juillet - Août	Autres
Emplacement	5,80 €	5,80 €
Adulte	6,00 €	5,30 €
Enfants < 3 ans	Gratuit	Gratuit
Enfants > 3 ans < 18 ans	4,30 €	Gratuit
Electricité	4,30 €	4,30 €
Animal	2,20 €	2,20 €
Garage mort	4,30 €	4,30 €
Cycliste ou marcheur	7,50 €	6,80 €
Camping-car	16,00 €	15,00 €
Jeton buanderie	4,00 €	4,00 €
Wifi à la journée	1,00 €	1,00 €
Wifi à la semaine	5,00 €	5,00 €
Forfait vidange = eau	5,00 €	5,00 €

CHALETs (HORS SAISON)

	4 places	6 places	8 places
WE	100,00 €	105,00 €	110,00 €
Semaine	200,00 €	210,00 €	220,00 €
Mois	400,00 €	450,00 €	500,00 €
Nuit supp.	25,00 €	28,00 €	31,00 €

Caution : 300,00 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Quotient Familial	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants inscrits	Enseignants
0 à 5500 €	3,10 €	3,05 €	3,00 €	Tarif unique 6,10 €
5501 à 10000 €	3,30 €	3,15 €	3,10 €	Repas commandé
>= 10001 €	3,60 €	3,45 €	3,33 €	non pris 3,10 €

DROITS DE PLACE

Journée / m ² : 8,70 €	Trimestre / m ² : 33,10 €	Spectacle : 85,00 €	Brocante (ml) : 3,20 €	Terrasses (m ²) : 5,00 €
	Marchés de saison (emplacement) : 5 €	Cirque plein air : 26,00 €	Stationnement place WE (année) : 123 €	

LOCATIONS DE SALLES

<i>Foyer Communal "A. Morand"</i>	Petite salle 120,00 €	Grande salle utilisateur local 176,00 €	Grande salle utilisateur extérieur 1340,00 €
-----------------------------------	--------------------------	---	--

<i>Salle de Travassac</i>	Utilisateur local	Eté : 103,00 €	Hiver : 155,00 €
	Utilisateur extérieur	Eté : 360,00 €	Hiver : 360,00 €

<i>Salle Simone Chevalier</i>	Utilisateur local : 176,00 € Utilisateur extérieur : 1030,00 €
-------------------------------	---

<i>Maison du XIIIème</i>	123,00 €
--------------------------	----------

<i>Gymnase et Dojo</i>	515,00 €
------------------------	----------

Usage d'une salle communale à des fins professionnelles : 515,00 € / J - à des fins commerciales : 268,00 € / J

Usage d'une salle pour cours/séance : 20,00 € / H

Caution pour la location de toutes les salles : 800 €

Toutes les salles sont gratuites pour les activités et manifestations des associations locales

<i>Halle Charles Morand</i>	Locations aux professionnels de la commune : 20,00 € (hors électricité) / J
-----------------------------	---

TENNIS EXTERIEURS

Ticket individuel 1 heure 11,70 €	Ticket collectif 1 heure 18,90 €	Carte adultes 3 mois 40,40 €	Carte enfants 3 mois 30,30 €	Carte semaine 21,20 €
Tennis couvert, mise à disposition 1/2 journée : 57,00 €				

FUNERAIRE

Concession perpétuelle cimetière : 130,00 € / m² - Cave urne perpétuelle : 265,00 € / m²

Colombarium : 15 ans / 640,00 € - 30 ans / 950,00 € - Perpétuité / 1600,00 €

Caveau provisoire : 3 premiers mois / 56,50 € - Mois supplémentaire / 22,20 €

STATIONNEMENT

En centre-bourg



Il est capital pour Donzenac de conserver son label «village-étape». Mais nous ne le conserverons pas indéfiniment si le stationnement au centre de la commune reste aussi difficile pour les personnes de passage.

Trop de « voitures-ventouses » accaparent les places de stationnement et entravent l'accès aux commerces et aux services.

Un « village-étape » est, par définition, un lieu où l'on doit pouvoir s'arrêter facilement.

De même, il n'est pas acceptable que les habitants qui résident loin du bourg soient parfois dissuadés d'y faire leurs courses en raison des difficultés de stationnement.

Nous devrions tous prendre exemple sur l'Intermarché : les employés garent leurs véhicules au fond du parking, laissant aux clients les places les plus proches de l'entrée.

N'est-il pas normal qu'il y ait une rotation pour les places les plus commodes, et que les voitures qui ne bougent pas (ou peu) durant la journée soient garées un peu plus loin ?

Il y a suffisamment de places de stationnement à Donzenac - plus de 300 - pour que chacun, quitte à faire quelques pas, puisse garer durablement son véhicule sans compromettre l'accès aux commerces et aux services.

J'ai déjà à plusieurs reprises attiré l'attention des habitants sur ce problème, auquel s'ajoutait celui du stationnement désordonné dans les quartiers anciens, pouvant empêcher le passage des véhicules de secours.

A chaque fois, après une amélioration passagère, les mauvaises habitudes ont repris le dessus. Il serait manifestement inutile de recommencer cet exercice une fois de plus.

C'est pourquoi j'ai décidé, avec l'approbation unanime du Conseil municipal, de limiter effectivement à **quatre heures** par jour la durée maximale du stationnement sur la place de la Mairie et ses abords et sur la place du Marché.

Le stationnement sera réglementé entre 8h-13h et 13h-18h, avec 2 heures le matin et 2 heures l'après-midi dans la limite de 1 ticket par demi-journée. - le premier avant 13h et le second à partir de 13h.

Exemples :

- Prise d'un ticket avant 8 h donne une autorisation de stationnement gratuit de 8h à 10h
- Prise d'un ticket entre 11h01 et 13h donne une autorisation de stationnement gratuit jusqu'à 13h mais en réalité 14h car le stationnement ne sera pas règlementé entre 12h et 14h
- Prise d'un ticket entre 13h et 14h donne une autorisation de stationnement gratuit de 2h

Le stationnement restera gratuit.

Mais, pour stationner sur tout emplacement délimité en bleu, il sera désormais obligatoire de prendre un ticket à une borne automatique en tapant son numéro d'immatriculation.

Les tickets seront obligatoires de 8h à 12h et 14h à 18h et placés dans la voiture, visibles de l'extérieur.

Il n'y aura pas de report sur le lendemain pour un ticket pris avant 18h. Enfin, les tickets ne seront pas nécessaires le dimanche après-midi de 14h à 18h.

Le respect de ces règles, qui entreront en vigueur le 2 janvier 2021, sera contrôlé fréquemment et les contrevenants seront passibles d'une amende de 35 euros.

Il en sera de même du respect des emplacements délimités dans les quartiers anciens.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous nous sommes résolus à un dispositif plus contraignant. Mais la situation ne peut perdurer. Il est nécessaire, tout particulièrement dans la période actuelle, que les conditions de stationnement dans le bourg facilitent l'accès aux commerces et aux services.

Je suis certain que chacun le comprendra et je vous en remercie. Yves Laporte

NOUVELLES ENTREPRISES



Françoise Tardy - 06 85 15 55 48



Jessica Bonnel - Socio coiffeuse - 06 98 30 45 15



Rayon de 20km autour de Donzenac - 07 82 79 98 91



Chemin d'Aliénor - Genouillac



Ophélie Delsahut - 05 55 25 15 86



Psychologue clinicienne - 07 86 08 23 37

NOUVELLES ENTREPRISES



Zone d'Escudier - Agroalimentaire
aurelien@greenleafcompany.fr



14 rue Marcel Lagane - 05 55 85 79 00



06 80 72 86 51



15 chemin des murs de pierres - 06 12 52 32 48



R. Ferrer - 06 63 04 71 53 - 115 chemin des acacias



Espeyruz - 06 76 90 43 16



Sur rendez-vous - Donzenac et alentours

Mairie

05 55 85 72 33

Mail : mairie@donzenac19.fr

Site internet : www.donzenac.correze.net

Application IntraMuros sur App Store et Google Play

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Numéro à appeler en cas d'urgence :

06 89 86 59 42

Services Administratifs :

Direction Générale des Services :

Véronique FOURTET

Budget - Comptabilité - Paie :

Daniel MONTEIL

Affaires Générales - Etat civil :

Marie-Pierre BRETONNET, Bruno LAPORTE

Urbanisme :

Nadine BRUNERIE

Communication :

Annie CANAUD

Bibliothèque : Lydia RAFFAULT

Services Techniques :

Fabien MORISSET - Alain CONJAT - Nicolas
BLONDEL - Paul PIERRET - Khalil MALHIS

Services Périscolaires :

Coordinatrice enfance-jeunesse :

Delphine COSTES

Directeur ALSH :

Jean-François DELORT

Référente : Dominique LACHAUX

Agents : Florence BAC - Arlette BOULLE - Agnès
BREUIL - Véronique BUGÉAT - Jessie CAMUS -
Delphine DELHAYE - Mathieu DELORT -
Marc FANTOU - Stéphanie LALEU - Marie LAVAUX -
Henri MASSON - Elodie MORISSET - Déborah
SAUVAIRE - Sylvie VEZINE JULIAN - Jérôme VIDAL

Directeur de la publication : Y. Laporte.

Maquette et mise en pages : F. Burgevin et A. Cnaud.

Photos : F. Burgevin, M. Monteil, M. Perrier et documents remis.

Impression : Maugein Imprimeurs - R.C.S. B 825 680 119

INFOS PRATIQUES

Numéros utiles

Ecole primaire : 05 55 85 71 18

Ecole maternelle : 05 55 85 79 10

Restaurant scolaire : 05 55 85 79 12

ALSH : 05 55 22 85 06

RAM (Relais Assistantes Maternelles) : 05 55 23 88 02

Multi-accueil : 05 55 22 85 31

EHPAD : 05 55 22 06 00

Médiathèque et Espace Public Numérique

1 Place de Riche

05 55 84 31 79

<http://www.biblio-donzenac.fr>

La Poste

1 Place de Riche

05 55 85 72 46

Lundi, mardi, mercredi, vendredi.

De 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Levées du courrier à 12h.

Marchés

Place de la Halle.

Jeudi et dimanche de 9h à 13h

La Déchèterie du Gaucher

06 15 34 06 73

Lundi de 14h à 18h.

Mardi à samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La Collecte des déchets

Dans notre commune, les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine, le vendredi matin.

La collecte des bacs jaunes se fait le lundi matin en semaines paires.

INFOS PRATIQUES

La liste des assistantes maternelles

Mme Corinne GUITTET
14 Lot. Pont de l'Hôpital
05 55 85 71 16 ou 06 71 18 29 59

Mme Laurence JEANNIN
16 Avenue Jean Chicou
05 55 85 62 65 ou 06 33 92 90 25

Mme Saliha MESSAOUDI
720 Rue de la Rivière
05 55 85 77 51 ou 06 27 14 46 52

Mme Alexandra OLLIVIER
15 Impasse des cisterciens
05 55 85 15 43 ou 06 19 98 27 93

Mme Julie TUDZIARZ
8 Place du marché
09 82 44 49 98 ou 06 67 56 55 92

Mme Charlène VOURRON
Theil
06 82 62 64 93

Mme Stéphanie SUIRE
37 Avenue Roger Ténèze
05 55 25 60 35

Mme Célia VENAYRE
Le Gaucher
06 79 39 96 58

Mme Madly GARCIA
6 Avenue Edmond Michelet
05 55 23 78 29 ou 06 24 27 52 14

Les permanences

Mission Locale : 05 55 17 73 00

Assistante sociale : 05 19 07 81 31 – 05 55 22 16 04

Maison de l'Habitat : 05 55 74 08 08

Conseillers départementaux :
M. Fronty et Mme Reliat
05 55 93 76 70 ou 05 55 93 75 41

M. Christophe Jerretie, Député de la Corrèze
05 44 40 61 94

Autorisations de Voirie

Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'échafaudages, le dépôt de matériaux, le stationnement de camions de déménagement, de camions de travaux, etc. : toute autorisation doit être demandée en mairie, au minimum une semaine à l'avance.

Propriétés privées

Nuisances sonores (bricolage, jardinage) : un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Aide aux animaux

Vous avez perdu un animal :

Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD :
Sur le site www.i-cad.fr
Par téléphone au 08 10 778 778
Par mail à contact@i-cad.fr

Vous avez trouvé un animal :

Contactez l'I-CAD au 08 10 778 778
Ou par mail à contact@i-cad.fr

Dans les deux cas vous pouvez utiliser l'application gratuite Filalapat (www.filalapat.fr).

La Marine recrute

De 16 à 30 ans, sans diplôme à BAC +5
CIRFA MARINE BRIVE - 05 55 74 33 17

L'Armée de l'air recrute

Du niveau 3ème à BAC +5 et plus.
CIRFA AIR LIMOUSIN - 05 55 74 70 43

ACTION !



L'atelier de menuiserie Arébois a servi de décor à l'occasion du tournage de l'épisode « Deux vies » du téléfilm Capitaine Marleau.

Capitaine Marleau à Donzenac : silence, on tourne !

Après le succès de Meurtres en Corrèze l'an passé qui avait mis à l'honneur Donzenac, notamment au travers de superbes vues panoramiques des Pans de Travassac, les caméras se sont de nouveau posées sur la commune en fin d'année 2020.

Cette fois, c'est Corinne Masiero, célèbre inspectrice à la chapka de Capitaine Marleau, qui a mené l'enquête sous la direction de Josée Dayan, incontournable productrice du petit écran français. Si plusieurs scènes ont été tournées à travers la Corrèze, notamment du côté de Naves, Brive ou Uzerche, certains décors ont attiré l'équipe en terre donzenacoise : la maison d'un particulier, l'atelier de menuiserie Arébois ou encore l'avenue de Paris, avec l'installation d'un arrêt de bus fictif. Les nombreux camions de la technique, les acteurs, et la cinquantaine de collaborateurs présents ont investi notre cité médiévale y organisant également loges et autres locaux techniques dans la salle du restaurant Le Périgord, dans l'ancien hôtel de M. et Mme Béril, ou encore dans la salle des fêtes, en respectant scrupuleusement les règles sanitaires.

Au titre des acteurs présents à Donzenac, Pascal Légitimus, Frédérique Bel, Jérôme Huguette ou encore la toute jeune Maëva Gonzalez ont donné la réplique à Corinne Masiero.

Un peu d'animation et beaucoup d'agitation pour le 24ème épisode de la série Capitaine Marleau intitulé « Deux vies » qui devrait être diffusé sur France 3 dans le courant de l'année 2021 avec, espérons-le, quelques retombées économiques et touristiques pour Donzenac.

Donzenac : sortons l'histoire de nos greniers

La ville de Donzenac et la Cinémathèque Nouvelle Aquitaine travaillent de concert à la mise en place d'un événement spécial consacré aux films de famille illustrant la vie quotidienne des Donzenacois par le passé.

A ce titre, les Donzenacois qui souhaitent s'associer à cette manifestation, et plus généralement à la sauvegarde du patrimoine filmique local, détenteurs de films amateurs ou professionnels anciens se rapportant au Donzenac d'autrefois sont invités à se manifester auprès de la mairie ou directement auprès des services de la Cinémathèque Nouvelle Aquitaine. Au-delà de l'organisation de ce temps fort, la finalité est la sauvegarde de tous ces trésors patrimoniaux endormis au fond de malles, elles-mêmes perdues dans les greniers, et souvent oubliés.

Pour plus d'informations, et participer à ce travail de mémoire audiovisuelle, contacter Patrick Malefond (06 69 10 92 42), chargé de mission Cinémathèque de Nouvelle Aquitaine, 4 av de la Révolution 87000 Limoges.

Yves Laporte

Maire de Donzenac

l'équipe municipale et les agents communaux

*Vous présentent leurs vœux les plus sincères
à l'occasion de la nouvelle année.*

